LA LIBERTÉ

Volume 82 n° 18 Saint-Boniface, du 29 juillet au 4 août 1994 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + *taxes*



Paris, comme si vous y étiez!

Musique avec Pat Joyal et Réjean LaRoche, bonne bouffe et French Cancan: le Pavillon français de Folklorama, c'est Paris comme si vous y étiez. Avec cette année un accent sur le Jura et la Savoie. Page 7.

Francisation: 1,6 million $

Dans une annexe à son budget présenté en juin, la Division scolaire franco-manitobaine demande 1,6 million $ de plus pour franciser les enfants et refranciser leurs parents. **Page 5.**

Les 25 ans des Folies

Saint-Pierre-Jolys fête 25 ans de Folies Grenouilles. Un événement qui comprend beaucoup plus que des sauts de batraciens. **Page 6.**

Sammy Jo en Californie

Sammy Jo Small a choisi de se consacrer à sa passion - le sport et l'étude du sport - dans une université californienne. **Page 11.**

Connaissez vos droits!

Les commissions des droits de la personne manitobaine et canadienne vous aident à défendre vos droits en français dans les domaines de l'emploi et du logement, par exemple. **Page 13.**

Citation de la semaine

«Les avions nous fascinent parce que voler comme un oiseau, c'est une chose que les êtres humains ne peuvent pas faire.»

Marcel Bonneau est bénévole au Musée de l'aviation de l'Ouest canadien. Page 2.

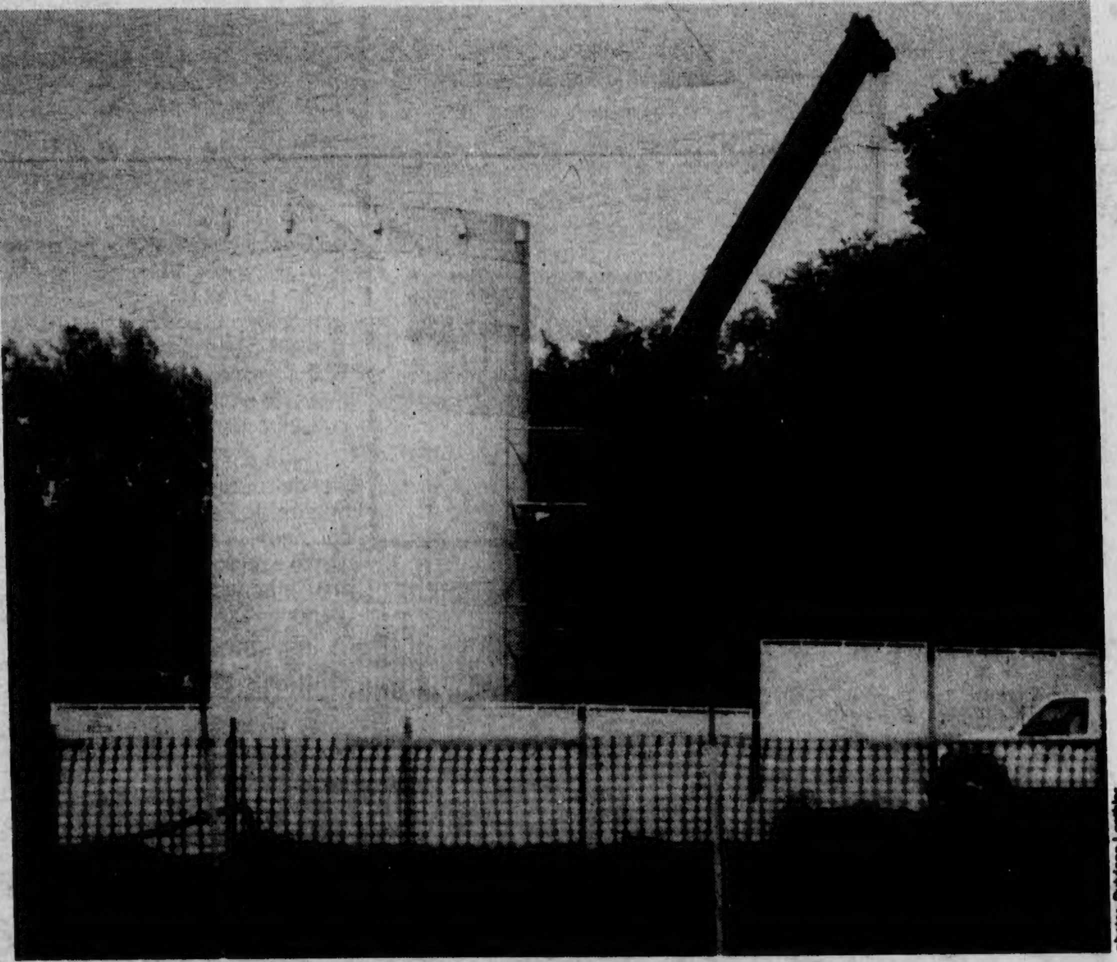


photo: Sylviane Lanthier

L'adieu au monument

Les travaux permettant de déménager la statue de Louis Riel au Collège universitaire de Saint-Boniface ont pu commencer le 27 juillet, après que la police ait chassé les contestataires. Page 3.

SOMMAIRE

ACTUEL

- **Statue de Riel:** Jean Allard chassé. Page 3.
- **C'est l'été:** Le Musée de l'aviation. Page 2.
- **Francophonie du monde:** page 3.
- **Île-des-Chênes:** fusion imminente. Page 3.
- **Éditorial:** page 4.
- **Cayouche:** page 4.
- **Lettres:** pages 4 et 6.
- **DSFM:** 1,6 million $ pour la francisation. Page 5.
- **Restructuration:** l'Hôpital de Saint-Boniface économise 2 millions $. Page 5.
- **Saint-Pierre-Jolys:** 25 ans de Folies. Page 6.

CULTUREL

- **Folklorama:** le retour du Pavillon de la France. Page 7.
- **Saint-Claude:** une étude linguistique. Page 7.
- **Quoi de bon?:** page 7.
- **Les Rendez-Vous:** page 8.
- **L'Ensemble folklorique:** l'Europe est conquise. Page 9.
- **La GRC selon Marc Tétro:** une histoire en dessins. Page 9.
- **Télé-horaire:** page 10.

SPORTS

- **Sammy Jo Small:** en Californie. Page 11.
- **Soccer:** les filles en troisième. Page 11.

SOCIÉTÉ

- **Droits de la personne:** en français aussi. Page 13.
- **Gens d'ici:** page 13.
- **Emplois et avis:** page 10.
- **Nécrologie:** page 14.
- **Recette:** page 15.
- **Quiz:** page 15.
- **Petites annonces:** page 15.
- **À votre service:** page 16.

Le MANITOBA de A à Z

- **Île-des-Chênes:** page 3.
- **Province:** pages 2 et 8.
- **Saint-Boniface:** page 8.
- **Saint-Claude:** page 7.
- **Saint-Pierre-Jolys:** page 6.
- **Winnipeg:** page 3.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Stephan HARDY, Sylviane LANTHIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Danielle PARENT
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 35 $

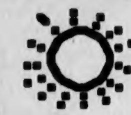
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Association de la presse francophone
Journal de l'année 1992-93

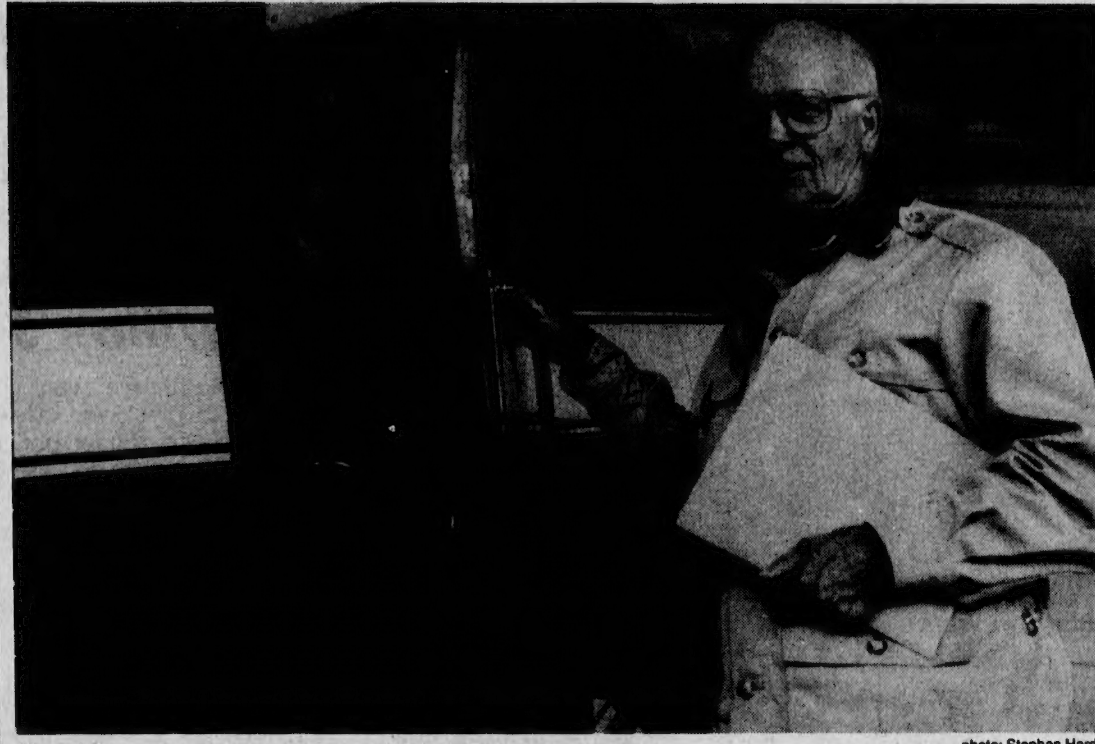
OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 234-6735


Fondation Donatien Frémont

C'est l'été!  

Une visite personnalisée du Western Canada Aviation Museum

Une passion pour les cieux



Marcel Bonneau avec son avion préféré, le Beaver. photo: Stephan Hardy

Vous rappelez-vous l'Avro Arrow, ce jet militaire canadien dont la vitesse atteignait trois fois celle du son? L'avion qui permet des décollages verticaux, également de fabrication canadienne, vous dit-il quelque chose? Vous connaissez peut-être le gyrocopteur?

Pour Marcel Bonneau, bénévole au Musée de l'aviation, ces inventions reléguées aux oubliettes font partie de l'histoire de l'aviation mondiale. «Ces avions retracent l'évolution des machines volantes. Chacun représente une amélioration, une étape essentielle dans le perfectionnement de l'art du vol.»

Situé sur la rue Ferry, à deux pas de l'aéroport de Winnipeg, le Musée de l'aviation de l'Ouest canadien se destine plutôt à une clientèle anglophone. (1) En revanche, le service réservé aux francophones est très personnalisé.

«Sur 400 bénévoles, je suis le seul qui accueille des visiteurs francophones. On n'a qu'à appeler le Musée pour fixer un rendez-vous», indique le natif de Gravelbourg.

Et bien qu'il se dise peu connaissant au niveau technique, ce passionné de l'aviation tire son expertise d'un vécu personnel qui remonte à l'âge de six ans.

«Mon père était avocat à l'époque, mais aussi propriétaire d'une compagnie d'aéroplanes. Je me rappelle le vent qui battait contre mon visage et la sensation extraordinaire de quitter la terre. Après cette première envolée, mon destin était fixé.»

Pourtant, son rêve d'être pilote ne s'est jamais réalisé parce qu'il souffre de daltonisme, trouble de la vue où l'on distingue mal les couleurs. Il a donc fait carrière dans l'enseignement.

«Je me suis fait des amis aviateurs. J'avais souvent l'occasion de faire des envolées avec des pilotes qui voyageaient au nord de la province. Je trouve fascinant qu'un Fairchild, avion à sept passagers qui fonctionne avec très peu d'instruments, réussissait à parcourir nos régions éloignées. Tandis que le chemin de fer a permis le développement du sud du pays, c'est l'avion qui nous a rapprocher du Grand Nord», soutient-il.

La collection du musée, qui comprend des avions militaires et privés de toutes les époques ainsi que plusieurs maquettes, est logée dans un ancien hangar et reçoit près de 20 000 visiteurs par année. «Il y a une exposition consacrée à la contribution des femmes aviateurs ainsi qu'une section spéciale, présentement en construction, qui permettra aux enfants d'explorer tactilement le monde de l'aviation.»

Quant à expliquer la séduction que les avions exercent sur les gens de tous les âges et de toutes les cultures, Marcel Bonneau répond sans hésitation: «Les avions nous fascinent parce que voler comme un oiseau, c'est une chose que les êtres humains ne peuvent pas faire!»

Stephan HARDY

(1) Selon le directeur du musée, George Elliot, un projet visant la traduction des panneaux explicatifs est sous étude. Marcel Bonneau indique que la nouvelle exposition pour les enfants sera pourvue d'affiches bilingues. Pour renseignements ou rendez-vous, composez le 786-5503.

T'es en parenté avec qui, toi?



Bonjour!
Je m'appelle Myriam Gaétane Dupuis. Je suis née le 22 juillet 1993. J'habite à Lorette (Manitoba) avec mes parents Gaétane (Sabourin) et Raynald Dupuis.
Je vais visiter mes grands-parents à Saint-Jean-Baptiste. Ils sont Thérèse (Larivière) et Amédée Sabourin, ainsi que Jeannette (Champagne) et Jean-Guy Dupuis.
Salut à tous mes cousins et cousines!

PROVINCE

Cours à distance du CUSB

De septembre 1994 à avril 1995, le Collège universitaire de Saint-Boniface offrira le cours à distance «Introduction à la psychologie» (17.120). Ce cours de six crédits sera enseigné par André Samson.

Le cours sera diffusé aux communautés à l'extérieur de Winnipeg par une série d'audio-conférences. Des textes pédagogiques conçus par le professeur font aussi partie du cours.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec la Division de l'éducation permanente, au 233-0210.

Francophonie du monde

Le Collège sauvé

Ottawa - Le Collège militaire royal (CMR) de Saint-Jean-sur-Richelieu deviendra une institution postsecondaire à vocation partiellement militaire, selon une entente de cinq ans conclue entre Ottawa et Québec.

Le CMR accueillera dès septembre 1995 quelque 500 étudiants militaires et civils, ainsi qu'une centaine de fonctionnaires qui y suivront des cours de langues.

Les élèves-officiers francophones pourront passer un an au CMR avant de poursuivre leur formation à Kingston.

Le ministre de la Défense, David Collenette, qualifie l'accord de «solution idéale». Le Bloc québécois dénonce une entente «qui laisse présager un avenir difficile pour les officiers francophones». (APF)

Le lobby des évêques

Ottawa - La Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) fait pression auprès du premier ministre, Jean Chrétien, pour qu'il adopte la position du Vatican lors de la conférence sur la population qui aura lieu du 5 au 11 septembre au Caire.

Les États membres des Nations unies y discuteront de leur responsabilité face à l'accroissement de la population mondiale. La CECC craint qu'on préconise l'accès à l'avortement et aux moyens contraceptifs pour stopper l'explosion des naissances dans les pays du Sud.

Le Vatican propose plutôt une «planification naturelle» de la démographie, ce qui comprend l'abstinence. (APF)

Du monde en Acadie

Ottawa - Entre 75 000 et 200 000 personnes sont attendues au Congrès mondial acadien, où pas moins de 1 000 activités se dérouleront du 12 au 22 août.

La fête nationale des Acadiens, le 15 août, sera célébrée par un spectacle télédiffusé sur les ondes de Radio-Canada, où se produiront Angèle Arsenault, Edith Butler, le groupe 1755, Zachary Richard, Rosemarie Landry et Roch Voisine. (APF)

Contravention unilingue

Ottawa - La cour provinciale de la Saskatchewan vient de donner raison à un Fransaskois, René Rottiers, qui avait contesté une contravention pour excès de vitesse rédigée seulement en anglais. La contravention, au montant de 75 $, remonte à septembre 1992.

Dans son verdict, le juge Linton Smith a rappelé que, selon une entente signée avec le fédéral en 1988, la Saskatchewan s'est engagée à faire traduire en français toutes les lois importantes de la province. Le juge a estimé que le "Highway Traffic Act" en faisait partie. (APF)

ACTUEL

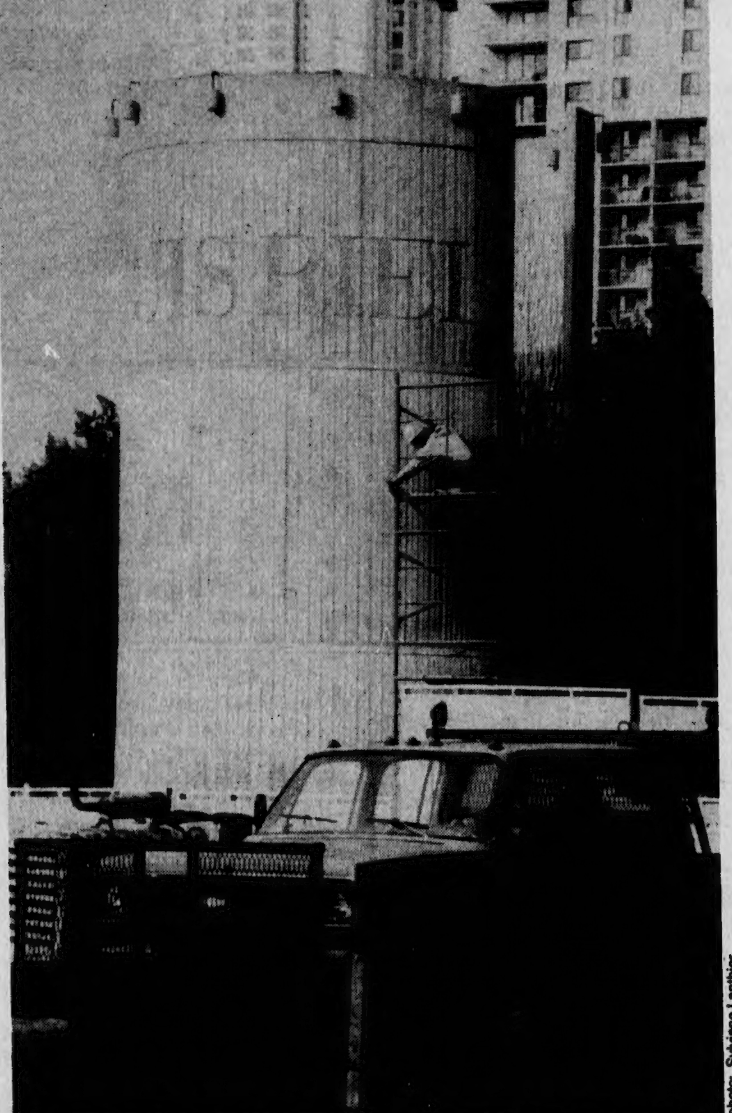
Les contestataires chassés du monument de Louis Riel

«Mais le public est au courant», dit Jean Allard

Jean Allard et ses partisans ne pouvaient que regarder les travailleurs qui se préparaient à détruire le monument de Louis Riel le 27 juillet dernier, après que la police ait chassé les contestataires vers 5 h 15 du matin.

«Je voulais obtenir l'attention du public sur l'avenir de cette statue, explique le leader métis, et je crois que ç'a été fait. Je voulais aussi obtenir du gouvernement qu'il se donne un délai de trois semaines pour réfléchir, mais il n'a pas accepté. Je voulais enfin que le débat dépasse les seuls Métis.»

Jean Allard, député néo-démocrate à l'époque où le gouvernement d'Ed Schreyer avait finalement décidé d'ériger une statue de Louis Riel sur le terrain du parlement manitobain, s'était enchaîné au monument depuis le 14 juillet, pour empêcher qu'il ne soit détruit et que la statue soit déplacée sur un autre site.



Les travaux pour déloger le monument ont commencé le 27 juillet.

«Si j'ai attendu si tard pour agir, explique-t-il, c'est parce que je n'ai jamais cru qu'un gouvernement moderne ferait une telle chose à un monument, dit-il. J'ai eu confirmation la veille par les contracteurs qu'ils allaient réellement le démolir.»

Le gouvernement manitobain a fait don de la statue au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), en mai dernier. Une décision qui ne plaît pas non plus à une partie des Métis et de la population, dont Augustine Abraham.

Cette dernière s'est installée devant le CUSB le 25 juillet dernier, armée d'une pétition contre l'installation de la statue devant le Collège.

«Si Jean Allard peut s'enchaîner au monument et c'est correct, lance-t-elle, je peux bien m'installer ici pour faire signer la pétition!» Vers midi, elle avait déjà recueilli plus de 100 noms.

Quant à Jean Allard, il espère que les images des travaux autour de la statue donneront une importance plus nationale au débat. Un député libéral à Ottawa lui a d'ailleurs promis d'amener le sujet au caucus libéral.

«Gary Filmon sort d'une rencontre des premiers ministres où il a dit vouloir tout faire pour préserver l'unité nationale et aider Daniel Johnson à remporter ses élections au Québec, mais je doute que ces images d'un monument à Louis Riel qu'on démolit au Manitoba aident la cause du fédéralisme auprès des Québécois!»

Sylviane LANTHIER

WINNIPEG

Recherche de bénévoles

L'organisme communautaire Les Popotes roulantes (Meals on Wheels) recherche des bénévoles pour acheminer des repas à ses bénéficiaires.

L'organisme a besoin de 53 conducteurs bénévoles chaque jour, pour apporter entre 11 h et 13 h des repas dans des hôpitaux et centres d'accueil, dont l'Hôpital général de Saint-Boniface.

Les personnes intéressées peuvent contacter Shirley Murray, au 786-2273.

Caisse d'Île-des-Chênes

Fusion le 1er septembre?

Lors d'une réunion à huis clos convoquée par le Fonds de sécurité des caisses populaires le 25 juillet, une trentaine de membres de la Caisse d'Île-des-Chênes ont procédé à l'élection de Norbert Touchette et de Jean Gaudry à titre de représentants observateurs au conseil d'administration de la Caisse de Saint-Boniface, en prévision d'une fusion prochaine des deux caisses.

La réunion, explique le directeur du Fonds de sécurité, Léo Roch, avait lieu pour «sensibiliser les gens au fonctionnement d'une succursale et présenter les services et les produits offerts par la Caisse de Saint-Boniface.»

La Caisse d'Île-des-Chênes, qui connaît des difficultés financières, est sous la surveillance du Fonds de sécurité depuis que les membres ont rejeté un projet de fusion, en juin dernier.

Les membres de la Caisse de Saint-Boniface tiendront une réunion spéciale le 30 août pour se prononcer sur ce projet de fusion, qui ferait d'Île-des-Chênes et d'Otterburne deux nouvelles succursales de la Caisse. La fusion prendrait alors effet dès le 1er septembre.

Si Île-des-Chênes devient une succursale, ses deux représentants au conseil d'administration de Saint-Boniface y siégeront à titre d'observateurs jusqu'à la prochaine réunion annuelle de la Caisse, au printemps prochain. Les représentants auront alors droit de vote.

S. L.

ÉDITORIAL

Des élections attendues

L'élection générale du 12 septembre prochain au Québec était attendue partout au Canada. Bien sûr, au Québec, il était temps de trouver le véritable remplaçant à Robert Bourassa.

Là bas comme ici, on se souvient que Daniel Johnson a été nommé, et non élu, à la tête de son parti pour remplacer l'ancien premier ministre. Il était donc temps qu'il affronte l'électorat.

Cela fait aussi plus de quatre ans qu'il n'y a pas eu d'élections générales dans cette province. Certes, la loi électorale permet d'attendre cinq ans, mais il est généralement mal vu d'utiliser cette exception.

Enfin, partout au Canada, on attend beaucoup de l'élection québecoise. Sous des allures «viriles» qui cachent mal une crainte des résultats, on dit de plus en plus fort aux Québécois et Québécoises de «bien voter» s'ils ne veulent pas que le Canada se fâche.

Plusieurs économistes et financiers prétendent toujours que le Québec fait mal à l'économie canadienne. Nous ne répéterons jamais assez que d'une façon absolue, il s'agit là d'une farce. Plusieurs personnes, pourtant fédéralistes, estiment que les résultats de l'élection sont une donnée déjà absorbée dans les décisions économiques, que le Québec vote libéral ou péquiste.

Nous avons aussi appris cette semaine que le Québec est la province canadienne qui obtient les meilleurs résultats dans le cadre du libre-échange nord-américain. Et bien sûr, ici, ce qui est bon pour le Québec est bon pour le Canada.

Cela n'empêche pas le réputé Globe and Mail de continuer à attaquer le Québec tous les jours et de passer sous silence cette importante (et bonne) nouvelle en page une de son journal. Déblatérer contre le Québec, voilà un des "hits" de l'été à Toronto.

On peut s'attendre à une campagne électorale dure et électrisante où toutes les bassesses seront permises. Les enjeux à court terme sont les mêmes qu'ailleurs: le peuple fera le bilan de neuf ans de pouvoir libéral. Les enjeux plus importants sont à moyen terme. Mais chaque chose en son temps.

Laissons donc le Québec voter sereinement. Une fois l'onde de choc passée, tous les Canadiens et Canadiennes verront que le problème économique du pays n'est pas dû au Québec en tant que tel, mais plutôt à la dette nationale que nous devons bien plus à Pierre Trudeau et ses successeurs qu'à Jacques Parizeau et sa suite.

Jean-François LACERTE

Lettres

Nous ne sommes pas des «cadavres chauds»

M. le rédacteur,

Dans sa lettre à La Liberté datée du 19 mai 1994, Monsieur Desgagné questionnait la sagesse de la Société franco-manitobaine (SFM) de signer une lettre avec le ministre responsable des services en français, Monsieur Darren Praznik, en réponse aux articles parus dans le journal Le Droit d'Ottawa.

On se rappelle qu'un journaliste du Droit, Denis Gratton, avait présenté deux articles sur la situation particulière de la famille Côté qui désirait quitter à jamais le Manitoba pour le Québec parce que, selon eux, il était impossible de vivre et de s'épanouir en français au Manitoba.

Les articles de Monsieur Gratton ont eu un impact dans l'Est du Canada et la nouvelle a été reprise tant à la radio qu'à la télévision. Ce genre de reportage sensationnel a endommagé les efforts de la SFM et des autres associations francophones qui tentent de se rapprocher du Québec.

Suite à la parution des articles, la SFM a donc accepté de signer une lettre avec le ministre responsable des services en français, Darren Praznik, afin de réparer les pots cassés.

Le contenu de la lettre présente les acquis de la communauté franco-manitobaine au niveau juridique, politique et communautaire. Écrite dans un ton positif, on y parle de la gestion scolaire, du réseau des caisses populaires, des organismes franco-manitobains, de l'Association des municipalités bilingues et des politiques qui affectent la vie française au Manitoba.

Toutefois, à la fin de la lettre, les signataires avertissent le lecteur «*...que la coexistence d'une multitude de peuples et de cultures au Manitoba n'est jamais sans histoires et sans problèmes. Néanmoins, il faut apporter des nuances aux jugements péremptoires énoncés par la famille Côté. Si les signataires de cette lettre à la rédaction déplorent les propos contenus, il n'en comprennent pas moins que quelquefois l'avenir peut sembler sombre et sans espoir.*» En effet, la SFM ne croit pas que le Manitoba est le paradis du bilinguisme. Cependant, la lettre a voulu démontrer avant tout que les francophones du Manitoba ne sont pas des «cadavres chauds» relégués au folklore.

Nous comprenons les frustrations exprimées par Monsieur Desgagné au sujet de la lenteur de la mise en place des services en français. Nous assurons Monsieur Desgagné que nous oeuvrons pour assurer la prestation des services en français au Manitoba auprès des trois niveaux de gouvernements et des sociétés de la Couronne. Nous encourageons Monsieur Desgagné et tous les francophones du Manitoba à continuer à demander des services en français auprès des services gouvernementaux, car nous devons définitivement prendre notre place dans notre province.

Pat Courcelles
Présidente de la
Société franco-manitobaine
Saint-Boniface
Le 13 juin 1994

Recyclez ce journal!

Le Collège, un dépotoir?

M. le rédacteur,

Je trouve ça déplorable et odieux de même penser à déménager la statue de Louis Riel sur le terrain du Collège Saint-Boniface.

Est-ce un dépotoir, ce terrain? Le gouvernement s'en débarrasse à cause de tous ces vandalismes et critiques depuis son origine. Que diront les habitants de Saint-Boniface, les communautés religieuses qui entourent le Collège, les passants de partout?

Pensez-vous éliminer le vandalisme qui existe depuis vingt ans? L'installer à Saint-Boniface n'aidera pas l'attitude de la nation métisse et autres. Que ceux qui la désirent vraiment fassent un sondage, soit par la radio, La Liberté, le Free Press, etc., et on verra bien le pour et le contre.

Nous avons érigé une statue de Louis Riel à Saint-Boniface en 1987 qui fait l'orgueil de tous, et qui n'a jamais suscité aucune critique ou vandalisme.

Demeurons fiers de notre Saint-Boniface tel qu'il est.

Aurèle Desaulniers
Président du Comité centenaire
Louis Riel 1985
Saint-Boniface
Le 22 juillet 1994

PROVINCE

Bourses d'études pour enfants d'agriculteurs

Les enfants d'agriculteurs qui sont inscrits en première année d'université dans un programme d'agriculture ou d'administration peuvent poser leur candidature pour l'obtention d'une bourse de 1 000 $.

L'organisme Monsanto Canada offre quatre bourses de 1 000 $ à de jeunes Manitobains. La date limite pour faire demande est le 15 août 1994; on peut se procurer des formulaires en composant le 985-1000.

S. L.



Albert et Jeannine
COURCELLES
1954 - le 7 août - 1994
À l'occasion du 40e anniversaire de mariage de leurs parents, les enfants invitent tous leurs parents et ami.e.s à un thé-rencontre le dimanche 7 août de 14 h à 16 h à la salle communautaire de Sainte-Agathe.
Félicitations Mom et Pop, amour et amitiés de votre famille.

La famille de Florence Lavoie désire remercier tous ceux qui ont offert leurs condoléances, soit par offrandes de sympathie, soit en participant au service en mémoire de notre chère maman. Fleurs, cartes, pâtisseries et dons furent tous grandement appréciés.

Merci beaucoup.

Division scolaire franco-manitobaine

On demande 1,6 million $ pour la francisation

Dans une annexe à ses demandes budgétaires déposées auprès du gouvernement le mois dernier, la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) prévoit demander au gouvernement un budget supplémentaire de 1,6 million $ pour la francisation et la refrancisation.

Cette somme financerait des projets visant des enfants d'âge préscolaire (les 3 et 4 ans), des clientèles adultes, ainsi que des élèves qui ont besoin d'intervention précoce à la lecture.

«La loi prévoit que notre responsabilité vise les élèves qui fréquentent nos écoles de la maternelle à la 12e année, explique le président Louis Tétrault. Nous mentionnons donc en annexe qu'il y a lieu d'établir des partenariats avec d'autres organismes, comme la Fédération provinciale des comités de parents pour les préscolaires ou le Collège universitaire de Saint-Boniface pour les adultes.

«La francisation et la refrancisation ne sont pas des responsabilités qui nous incombent à nous seuls, mais nous y avons certainement notre rôle à jouer. Refranciser les parents et franciser les jeunes enfants, ça aide au travail des enseignants par la suite et ça coûte moins cher au niveau scolaire.»

D'autres demandes du budget supplémentaire sont à venir, notamment en ce qui concerne l'aspect réparateur de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Par ailleurs, lors de leur réunion du 20 juillet, les commissaires ont reçu un rapport sur la création des comités scolaires. Le rapport prévoit que la composition des comités pourra changer selon les écoles, et selon la grosseur des communautés desservies.



Archives La Liberté

Les commissaires ont convenu le 20 juillet de la nécessité de prendre une pause. Prochaine réunion: le 17 août.

Le rapport précise que les parents doivent avoir une représentation majoritaire à ces comités. La direction de l'école, les enseignants et les étudiants au secondaire y sont aussi représentés. Chaque membre détient un droit de vote, à l'exception du directeur (qui ne vote que pour l'élection des parents et des enseignants).

Les représentants régionaux y siègent également, mais en tant qu'observateurs.

Les comités régionaux et les organismes concernés (Fédération des comités de parents, Association des directeurs et directrices d'écoles, Éducateurs et éducatrices francophones, etc.) seront consultés avant l'adoption définitive, en septembre, de la composition et du rôle des comités scolaires. La DSFM prévoit que les premières élections à ces comités pourront avoir lieu en octobre.

Les commissaires ont également décidé d'appuyer un groupe de parents de Saint-Claude qui réclament un programme français 75-25. «La DSFM appuie les parents dans leurs négociations avec la division de la Montagne pour obtenir un programme français géré par nous dans l'école de Saint-Claude», résume Louis Tétrault, en précisant que «si la Montagne veut négocier cela, on peut le faire.»

Mais le président de la DSFM ne cache pas qu'il a peu d'espoir que la Montagne accepte la demande des parents. «Il semblerait que la Montagne refuse de négocier avec nous sur la question du transport ou sur toute autre question», explique-t-il.

Alors que la DSFM a pu s'entendre avec les autres divisions cédantes pour qu'elles continuent à transporter les élèves transférés, la division de la Montagne aurait plutôt décidé de redonner au gouvernement les autobus dont elle n'a plus besoin.

«Ce qui veut dire que nous devons trouver d'ici septembre une façon de transporter les 168 élèves transférés de la Montagne qui nécessitent du transport pour se rendre à Saint-Léon ou à Lourdes. Soit nous demandons au gouvernement d'avoir ces autobus et nous refaisons les routes, soit nous demandons à des divisions scolaires aux alentours de transporter ces élèves.»

Sylviane LANTHIER

Murielle Gagné-Ouellette

Une nouvelle commissaire

La présidente du Conseil régional urbain de la Division scolaire franco-manitobaine, Murielle Gagné-Ouellette, a été assermentée commissaire lors de la réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine, le 20 juillet.

Lors d'une précédente rencontre du Conseil régional urbain, Murielle Gagné-Ouellette avait été élue commissaire, en remplacement de Denis Dragon qui doit quitter ses fonctions, ayant accepté un emploi de directeur d'école à Brandon.

Denis Dragon était aussi vice-président de la Division scolaire, en plus de siéger à divers comités. Il a aussi dû quitter son poste de représentant du quartier Lacerte, où il y aura des élections.

S. L.

Hôpital général de Saint-Boniface

Des compressions de 2,3 millions $

Le ministre de la Santé du Manitoba, Jim McCrae, a annoncé le 19 juillet qu'il approuvait 68 recommandations issues d'un rapport sur la restructuration de l'Hôpital général de Saint-Boniface.

Ces recommandations, qui permettront des économies de l'ordre de 2,3 millions $, pourront donc être mises en oeuvre dès septembre. Elles comprennent 21 mises à pied et la disparition de postes temporaires tandis que des postes vacants ne seront pas comblés.

Le Centre des sciences de la santé a aussi eu le feu vert du gouvernement pour procéder à un réaménagement qui lui permettrait d'économiser 4 millions $.

À l'Hôpital de Saint-Boniface, ces recommandations font partie d'un projet de restructuration rendu public en décembre dernier, auquel avait collaboré l'ensemble du personnel de l'hôpital, neuf comités et 40 sous-comités.

Le rapport identifiait quelques 150 mesures possibles pour réaliser des économies, ces mesures étant classées de 1 à 4. «Les recommandations approuvées par le gouvernement sont celles classées 1 et 2, qui sont assez faciles à mettre en place, et dont la réalisation ne nécessite pas d'apport financier de la part du gouvernement», explique Claudette Savard, du Service de la pastorale.

Les recommandations classées de 3 à 4 comportent «plus d'implications financières, auront des effets majeurs sur le fonctionnement et peuvent nécessiter des rénovations, par exemple.»

Ces recommandations sont encore à l'étude à l'hôpital, où «un comité se penche sur l'effet de domino que leur mise en oeuvre pourrait avoir sur d'autres départements.»

L'ensemble des 150 recommandations du rapport se traduirait en des économies de 4,4 millions $ pour l'hôpital, a-t-on calculé, alors qu'on parlait de chercher à récupérer 23 millions $ au début de ce processus.

Par ailleurs, l'Hôpital général de Saint-Boniface s'attend à savoir d'ici l'automne comment le ministère de la Santé entend disposer du rapport Wade-Bell, qui disait comment répartir les programmes de soins tertiaires entre les deux centres universitaires, l'Hôpital de Saint-Boniface et le Centre des sciences de la santé.

Entre le 1er novembre 1992 et le 31 mai 1994, 579 postes ont été coupés à l'Hôpital de Saint-Boniface, «ce qui signifie 247 mises à pied et des mises à la retraite», explique Claudette Savard.

Sylviane LANTHIER

Les Folies ont 25 ans

C'est beaucoup plus que des sauts de grenouilles!

Il y a un quart de siècle, la reine d'Angleterre s'est rendue à Saint-Pierre-Jolys où on avait organisé la première édition de ce qui allait devenir les Folies Grenouilles. Elle s'est adressée au village en français, dans un discours diffusé à travers le Canada. Cet événement étonnant a marqué le début d'une tradition qui, au fil des années, n'a cessé d'évoluer.



Archives La Liberté

Les grenouilles sont à l'honneur aux Folies de Saint-Pierre. Mais d'autres activités, tels balle-lente, volley-ball, artisanat et des concours d'animaux, permettent à toute la famille de s'amuser.

L'ajout d'épreuves athlétiques, d'un concours de tir au poignet et d'expositions d'artisanat et d'agriculture a permis de créer une foire régionale qui attire des visiteurs de partout au Manitoba et même des États-Unis. L'an dernier, quelques 6 000 personnes ont assisté à l'événement.

L'édition 1994 n'y fera pas exception, affirme un membre du comité organisateur, Roger Lesage. «On a décidé cette année de mettre l'accent sur la famille. Ainsi, il y aura un zoo miniature, qui permet aux petits de s'approcher des animaux, et des spectacles conçus spécialement pour les enfants.»

D'autre part, le Musée de l'Homme de la Nature y présentera une exposition scientifique destinée aux adolescents. «On a aussi augmenté le nombre d'activités sportives afin d'attirer plus de jeunes.»

Pour les adultes, on prévoit un événement tout à fait unique en son genre: des courses de motoneige sur gazon. «Les concurrents suivent un circuit sur l'herbe. Il paraît que ça roule tout aussi bien que sur la neige!»

Les Folies Grenouilles débutent le vendredi 29 juillet avec un spectacle musical de *Momentary Madness*. En spectacle samedi et dimanche: *Harlequin*, *Howling Now* et *Wild Orchid*. «Le comité culturel était censé trouver des groupes francophones,» concède Roger Lesage en ajoutant que les événements du jour sont populaire auprès d'un nombre égal de francophones et d'anglophones tandis que les soirées attirent surtout des anglophones.

Les sauts de grenouilles demeurent l'événement le plus attendu. Deux catégories, enfants et adultes, permettent la participation de toute la famille.

Pour marquer le 25e anniversaire des Folies, les Chevaliers de Colomb organisent aussi un souper spécial le dimanche soir. Pour vous inscrire aux concours ou pour en savoir plus long sur les activités, contactez Roger Lesage au 433-7104.

Stephan HARDY

Lettre

«L'harmonie parmi les disciples spirituels de Riel»

M. le rédacteur,

Votre éditorial «Où finira l'escalade» contient une bonne phrase, un noble appel: «Un peu de calme et de retenue...» D'autre part, il est lui-même parsemé d'exagérations et de manques de retenue avec des mots comme «férocité, Khomeiny, censure, etc.»

Essayons plutôt apporter de l'harmonie parmi les disciples spirituels de Louis Riel. Par des questions comme par des opinions, recherchons avec un ton d'amitié ce qui serait une autre amélioration de l'image sculpturaire du personnage.

Le centenaire de sa mort en 1985 avait été richement célébré. Son rôle social et politique avait été remis à l'honneur comme son caractère, marqué d'audace et d'ingéniosité et aussi de patience, de flexibilité, d'abnégation. Le comité spécial du centenaire termina son oeuvre par une statue de dignité en un endroit de souvenirs: le Musée. Il n'y eut aucune réaction négative.

Et maintenant la statue du Parlement! Disons d'abord un merci et bravo tardif peut-être à Jean Allard. Alors qu'il était député et adjoint de M. Schreyer, premier ministre, il obtint cette première reconnaissance physique du rôle de Louis Riel dans la fondation du Manitoba. Son site, à l'arrière du Parlement, rattachait Riel à celui-ci.

D'autre part, son image émaciée, à l'arrière du Parlement, objet et peut-être cause de fréquentes obscénités - alors que siège et triomphe en avant du Parlement, la royale impératrice Victoria, sous laquelle se sont faites les conquêtes et injustices pendant 60 ans, constitue une double symbolique agaçante. Un groupe de Métis, le Manitoba Métis Federation (MMF), demanda et obtint une correction ou amélioration. Le gouvernement conservateur actuel, se voulant aussi généreux et compréhensif du nouveau statut social de Riel, accéda volontiers. Reconnaissons cela.

Le premier enjeu à discuter, complètement oublié, est quel genre de statue remplacera celle qu'on enlève. Comment représentera-t-on le Riel-homme d'État, fondateur du Manitoba? Est-ce l'affaire uniquement de la MMF? Quels groupes devraient participer à sa conception? Est-il urgent de procéder à ce changement?

Et le Louis Riel douloureux, et penseur, dont les convictions et le dépouillement sont fortement rendus dans la création Gaboury-Lemay, où le transférer? À Batoche? À Régina? À la maison Riel? Pourquoi pas encore attendre et l'intégrer au futur site du «Centre du Patrimoine»? Ou ailleurs...

Au Collège? Y a-t-il été vraiment étudiant? Outre le côté exotique, inspirerait-il vraiment les étudiants? Ont-ils lu la belle biographie de Noëlla Palud sur l'enfance de Louis Riel? A-t-on remarqué le caractère studieux, ouvert, généreux et impliqué du jeune garçon? Ce Louis Riel étudiant mériterait peut-être une statue. Et le Collège? La plus vieille institution d'enseignement de l'Ouest n'est pas gâtée de statuaire. Un cadeau, ça se prend! Mais l'à-propos et la considération de la communauté ne devraient-ils pas être sujets de justifications publiques? L'an 1995 sera le centenaire de l'installation de Mgr Langevin, grand patriote et constructeur du corps original du Collège. A-t-on pensé qu'il mériterait peut-être un portrait en quelque part? Et un monument au Père Caron, grand symbole des 100 ans des Jésuites au Collège, se prêterait encore davantage à la créativité artistique.

J'ai connu de 1947 à 1949 à Lebret, en Saskatchewan, un vieux Métis du nom de Pierre Blondeau, qui s'était battu avec Louis Riel à Batoche. Excellent raconteur, il exprimait souvent que sa plus grande douleur n'était pas d'avoir perdu la bataille, mais d'avoir vu des Québécois canadiens-français dans les rangs ennemis, enrôlés naïvement dans les troupes impériales conquérantes.

Amis de Louis Riel, écoutons, reconnaissons, parlons, composons, améliorons.

L'art public comme l'économie a des résonnances sociales et appelle consensus.

Bien riellement vôtre,

Père Gérald Labossière
Saint-Boniface
Le 22 juillet



Lectures en vrac

L'aventure de Wal-Mart au Canada vous intéresse? Lisez le reportage que *L'Actualité* (août 1994) consacre à l'établissement de ce géant au pays. Avec un chiffre d'affaires de 68 milliards $ l'an dernier et son propre réseau de satellites pour tenir ses inventaires, Wal-Mart a de quoi effrayer la concurrence. Les Zellers, La Baie, Sears et Eaton n'ont d'autre choix que de réagir. Reste à savoir qui gagnera la guerre du service à la clientèle...

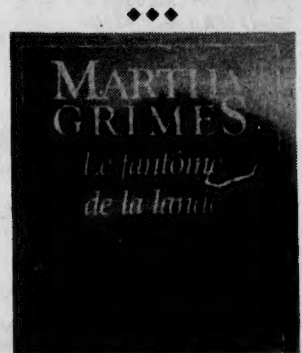


L'Actualité propose aussi d'autres articles intéressants: sur une coproduction franco-québécoise à partir de la série *Jalna*, de la romancière canadienne-anglaise Mazzo de la Roche; et sur Hubert Reeves, ce scientifique humaniste grand raconteur de l'Univers.

◆◆◆

La Bibliothèque de Saint-Boniface a enfin reçu ***La Lyre d'Orphée***, de Robertson Davies, où l'auteur poursuit l'histoire commencée dans *Un homme remarquable*. Impossible de résumer ce roman et les allées et venues des personnages. L'histoire se déroule autour d'un opéra qu'Hoffmann avait à peine commencé, et qui sera terminé et monté grâce à la fondation Cornish et autour de personnages aussi savoureux les uns que les autres.

◆◆◆



Si vous cherchez une lecture d'été, pourquoi pas essayer ***Le Fantôme de la lande***, de Martha Grimes? Policier efficace, ce roman raconte l'enquête entourant des meurtres d'enfants, tous tués de la même façon: par un coup de couteau dans le dos. Un policier mi-Anglais, mi-Américain (ce qui explique ses manières parfois brutales), excellent limier, est persuadé que cette affaire est liée au meurtre non résolu, à ses yeux, d'une femme il y a 20 ans. Une bien triste histoire, mais très bien ficelée.

CULTUREL

Le Pavillon de la France est de retour

«Cette année, pas de déficit!»

«Organiser un pavillon dans le cadre de Folklorama, ça demande un gros investissement, avoue la responsable des expositions, Martine Tinjoud. Le Pavillon de la France en 1992 a reçu entre 12 000 et 14 000 personnes. Ça veut dire qu'on en a diverti et nourri environ 2 000 par jour!»

Bien qu'il ait alors connu du succès, le Pavillon a aussi accusé un déficit. Les organisateurs du Pavillon 1994 ressentent une certaine pression de la part de l'Union nationale française, l'organisme qui parraine le pavillon. «C'est année, pas de déficit!» lance Martine Tinjoud, en ajoutant qu'elle est certaine que cet objectif sera atteint.

La responsable des relations publiques, Huguette Le Gall, affirme que le succès du comité dépendra en grande partie de l'appui quotidien d'une soixantaine de bénévoles. «Cette année, on aura l'aide supplémentaire d'un groupe de Saint-Claude. À cause de notre exposition sur les régions du Jura et de la Savoie, ils ont décidé de passer toute la semaine au Pavillon!»



Des membres du comité organisateur du Pavillon de la France, de gauche à droite, Huguette Le Gall, Raymond Latourelle et Martine Tinjoud, ainsi que Anne-Sophie Marchand, déléguée spéciale du Jura.

En mettant l'accent sur ces deux régions alpines, les organisateurs ont prévu une galerie d'objets régionaux en plus de la participation de deux Jurassiens, délégués de la ville de Saint-Claude en France.

«Je suis une espèce vivante!», lance Anne-Sophie Marchand (voir 2e texte). Je serai au Pavillon pour répondre aux questions sur le Jura et sur les objets traditionnels qui proviennent des deux industries dominantes chez nous: la fabrication des pipes et l'exploitation des diamants. Cette exposition, en plus des spécialités régionales comme la raclette, permettra aux visiteurs de mieux connaître ma région natale.»

Pour Huguette Le Gall,sacrifier ses vacances pour organiser le Pavillon n'a rien de surprenant. C'est une occasion d'affirmer son passé. D'autre part, c'est une célébration du présent et de l'avenir.

«Comme immigrante, je me trouve encore un peu entre deux pays, malgré le fait que je vis ici depuis 17 ans, explique Huguette Le Gall. Si j'étais restée en France, j'aurais été une autre personne!»

Le travail du comité organisateur commence bien avant les sept jours du Festival. «Il y a aussi des récompenses, fait remarquer Martine Tinjoud. Au Pavillon de la France, on mange bien!»

De fait, les habitués de ce pavillon y retrouveront spectacles, danses et plats typiquement français. Tandis qu'ils se régaleront de pâtés, salades, boeuf bourguignon et pâtisseries, ils pourront entendre Pat Joyal et Réjean LaRoche chanter des classiques de la chanson française ou assister à un spectacle de French Cancan.

Stephan HARDY

Les francophones

Le Pavillon de la France aura lieu au Collège Louis-Riel du 31 juillet au 6 août. Le Pavillon métis se déroule également pendant la première semaine de Folkorama, à l'aréna Bertrand.

Le Pavillon canadien-français aura lieu au Centre culturel Franco-Manitobain au cours de la deuxième semaine du festival, soit du 7 au 13 août. Pour plus de renseignements sur tous les pavillons, composez le 982-6221.

Anne-Sophie Marchand, représentante de la France

Saint-Claude à l'étude

Les gens de Saint-Claude ont peut-être remarqué la présence d'une jeune Française qui, munie d'une gamme d'instruments d'enregistrement et de notation, parcourt le village et les environs. Les habitants lui font confiance en l'invitant chez eux. Elle leur pose un tas de questions sur leur passé et puis s'en va chez le voisin pour faire de même.

N'ayez pas peur. Ce n'est pas une espionne.

Il s'agit plutôt d'une étudiante au doctorat, Anne-Sophie Marchand, qui ramasse depuis un mois des données pour une étude sociolinguistique.

«J'ai choisi d'examiner les régions de Saint-Claude et de Notre-Dame-de-Lourdes à cause de l'importante concentration de francophones d'origine jurassienne qu'on y trouve.»

Elle a commencé ses recherches il y a plus de six mois en fouillant dans des statistiques sur les populations francophones du Canada. «Au départ, je voulais faire ma thèse de doctorat sur le parler québécois. Mais le Québec est déjà très étudié. La situation minoritaire des Franco-Manitobains ainsi que la variation linguistique de ses parleurs m'ont convaincue d'effectuer mon étude ici.»

Anne-Sophie Marchand est également de passage pour participer à Folklorama. «J'ai su par hasard que la région du Jura figurait au Pavill on de la France, indique la native du Jura. La ville de Saint-Claude en France, qui est jumelée avec le village manitobain du même nom, m'a demandé d'être leur représentante durant les activités.»

Stephan HARDY

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***Micheline Girardin*** les 28 et 29 juillet; ***Clayton Ripley*** au Mârdi Jazz le 2 août et ***Dominique Reynolds*** les 4 et 5 août. Les spectacles commencent vers 21 h 15 (s'il fait beau, à 20 h 30 sur la terrasse). Entrée: gratuite.

✓ Le groupe ***Bandaline*** sera au Midsummer Music Rendez-Vous qui rassemble également les groupes folkloriques Larry Fisher et Simpson's Folly. Le dimanche 14 août sur la véranda de la grande maison du Lower Fort Garry. Le concert débute à 19 h 30. Billets (15 $ avec réception) et renseignements: 785-8577 ou 224-2935.

✓ Le Planétarium (190, avenue Rupert) propose des ***spectacles laser*** sur la musique des Hot Chili Peppers, de U2, de Pink Floyd, de The Doors, de Led Zeppelin et des Beatles. Entrée: 7 $ + TPS. Billets: à la porte ou au 988-0613. Jusqu'au 5 septembre.

THÉÂTRE

✓ La pièce communautaire ***Travois***, produite par le Centre artistique et culturel de Saint-Norbert, est présentée en soirée du 18 au 28 août dans les ruines du monastère trappiste (100, rue du Monastère). Renseignements: 269-0564.

EXPOSITIONS

✓ En montre au Conservatoire du parc Assiniboine: peintures à l'huile, oeuvres récentes de ***Marie-Lourdes Fillion***. Jusqu'au 6 août.

✓ Le Musée de l'Homme et de la Nature (190, avenue Rupert) et le Consulat du Japon à Edmonton proposent une ***exposition de toupies et de cerfs-volants japonais*** jusqu'au 2 août.

✓ Le Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boul. Memorial) propose entre autres une exposition de courtepointes artistiques, où l'on combine une tradition ancienne et la technologie la plus moderne. ***Quilt National 1993*** (exposition internationale organisée en Ohio) est au Musée jusqu'au 28 août.

EN FAMILLE

✓ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) a la ***fièvre de la longue fin de semaine*** les 31 juillet et 1er août. Au programme pour les deux jours: pêche gratuite, exploration du marais (à 14 h); randonnées guidées (à 13 h); et ***The World of Ice*** est présenté au Centre d'observation de la Terre à 14 h 30. Renseignements: 989-8355.

✓ Le Musée des enfants (45, chemin Forks Market) offre des ***ateliers bilingues «All in a play's work»*** où les jeunes peuvent préparer des décors et des costumes pour la pièce *Travois* (voir section théâtre). Les jeudis, samedis et dimanches de 11 h à 13 h et de 14 h à 16 h. Il y a du personnel bilingue sur place en tout temps. Heures d'ouverture: de 10 h à 18 h du lundi au mercredi et de 10 h à 20 h du jeudi au dimanche. Renseignements sur les programmes: 956-KIDS.

✓ Le Planétarium (190, avenue Rupert) présente deux spectacles: ***Teddy's Quest*** pour les 4 à 10 ans; et ***Celestial Navigation***, science qui date du 15e siècle. Renseignements: 943-3142.

CINÉMA

✓ À l'affiche de la Cinémathèque (100, rue Arthur): ***Hunters and Gatherers*** (1994) de Darrell Varga. Du 29 juillet au 4 août. Documentaire composé d'interviews avec des collectionneurs du Canada et des États-Unis. Entrée: 5 $ (4 $ pour étudiants). Renseignements: 783-1097.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE



À la salle Alloway du Musée de l'Homme et de la Nature (190, avenue Rupert): l'exposition bilingue *Signes des vents* regroupe 40 girouettes provenant du Musée canadien de la civilisation. Jusqu'au 14 août.

SAINT-BONIFACE

Bénévoles recherchés

Le Pavillon canadien-français participe à Folklorama pour une 16e fois en 1994 (du 7 au 13 août). L'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, qui en est son organisateur, compte sur les services d'une quarantaine de bénévoles par soir pour assurer le bon fonctionnement du Pavillon.

«Je dirais qu'on a trouvé la moitié de nos gens», signale la coordonnatrice des activités estivales, Brigitte Sabourin. Elle ajoute que les bénévoles ont droit à de la nourriture et à un spectacle gratuit. «C'est l'fun. On rencontre plein de monde.»

Les bénévoles peuvent travailler dans trois secteurs: caisses, cuisine et sécurité, le secteur du bar étant complet. Pour s'inscrire: Brigitte ou Guy au 233-7440.

PROVINCE

À l'antenne de CBWFT

L'émission *Double étoile* diffusée sur le réseau de Radio-Canada réunira, le 30 juillet à 16 h 30, Louise Forestier et Marie-Jo Thério.

Les habitués du Festival du Voyageur ont déjà pu apprécier le talent de cette artiste acadienne, de même que ceux qui ont assisté au spectacle *Les Misérables*, dont elle faisait partie.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. M.C.O.



À la douce mémoire de OVIDE VIELFAURE, décédé le 29 juillet 1993.
Cher époux, papa et grand-papa,
Toujours t'aimer,
Jamais t'oublier.

L'Ensemble folklorique revient d'Europe

Accueillis à bras ouverts!

Un groupe de 25 danseurs, musiciens et chanteurs (et un technicien) de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge s'est rendu en France en juillet pour participer, entre autres, au Festival international des pays basques à Biarritz. (1)

Du 5 au 19 juillet, les artistes canadiens se sont promenés de Biarritz à Fondremand en France en passant par Pampeluse en Espagne. «C'était fantastique, lance Michelline Lamontagne. Je m'attendais à beaucoup de travail comme la dernière fois (Festival de Drummondville il y a cinq ans), mais on a eu la chance de faire du tourisme.»

Il n'y a pas eu de sélection comme telle pour choisir les participants au voyage. «Ceux qui pouvaient se le permettre, en temps et en argent, pouvaient embarquer, précise la musicienne. On nous a imposé une seule condition: il fallait participer à Folklorama en revenant!»

Michelline Lamontagne ajoute qu'on les a accueillis à bras ouverts en France: «Pour la durée du voyage, le Festival de Biarritz nous a prêté un autobus. Ils nous ont rencontrés à l'aéroport et nous ont ramenés.

«Quant au public, on a eu beaucoup de commentaires. On s'est fait dire qu'on était la troupe qui paraissait la plus professionnelle. Je crois que c'est parce que, pour beaucoup de danses folkloriques en Europe, les artistes ne dansent pas pour un public. Nous, on est habitués de présenter.»

«C'est par invitation du Festival de Biarritz et par l'entremise de Folklore Canada qu'on a eu la possibilité de participer», explique le directeur administratif de l'Ensemble, Guy Noël.

Par contre, l'Ensemble a financé lui-même ce voyage. «Le projet va nous avoir coûté environ 30 000 $, dont la plupart a été payé par les artistes. On avait bâti un fonds de voyage avec un pourcentage de nos cachets de spectacles et avec les revenus de certaines activités de financement.»

Ce fonds est maintenant épuisé, mais l'Ensemble a bien l'intention de le rebâtir. «Notre dernier grand voyage du genre était en 1982. Un voyage à tous les 12 ans, c'est pas assez souvent. On aimerait faire des voyages plus régulièrement.»

Ce ne sont pas les occasions qui manqueront. Le Festival de Biarritz a déjà proposé à l'Ensemble folklorique de retourner en France pour l'édition 1996 du Festival.

Karine BEAUDETTE

(1) Le Festival de Biarritz rassemblait cette année des troupes de l'Ukraine, de la Guadeloupe, des Indes, du Sénégal, de la Croatie, de la Slovaquie et de l'Espagne.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823

Marc Tétro raconte la GRC aux enfants

Un premier album édité à compte d'auteur

Ça coûte cher, publier un album pour enfants cartonné, sur papier glacé, avec beaucoup d'images en couleurs. Les maisons d'édition québécoises n'en font presque plus et les maisons françaises privilégient souvent les albums en format réduit.

Mais Marc Tétro, lui, n'y est pas allé de main morte dans la réalisation de son premier album. Intitulé *La Gendarmerie royale du Canada*, le livre raconte aux enfants la création de cette institution nationale dans l'Ouest canadien.

Le projet est né quand une maison d'édition de Toronto a proposé à Marc Tétro d'illustrer un livre pour enfants. Déjà connu pour ses t-shirts et ses tasses représentant une imagerie canadienne, Marc Tétro a accepté.

«Je suis allé au Musée de la GRC à Régina, raconte-t-il, et j'ai constaté que plein de choses avaient été écrites sur la GRC dans le style de Walt Disney. Mais je voulais raconter la vraie histoire plutôt qu'une fantaisie.»

Persuadée qu'un tel livre ne plairait pas aux enfants, la maison d'édition refuse le projet. Marc Tétro décide d'éditer le livre luimême.

«J'ai travaillé six mois là-dessus. C'est une belle expérience, et par rapport à ce que j'ai fait avant, c'est aussi totalement autre chose! Il y avait le texte à considérer, ainsi que l'agencement des textes et des dessins.»

Une entente a aussi été conclue avec les magasins Eaton, qui distribuent les produits Marc Tétro:

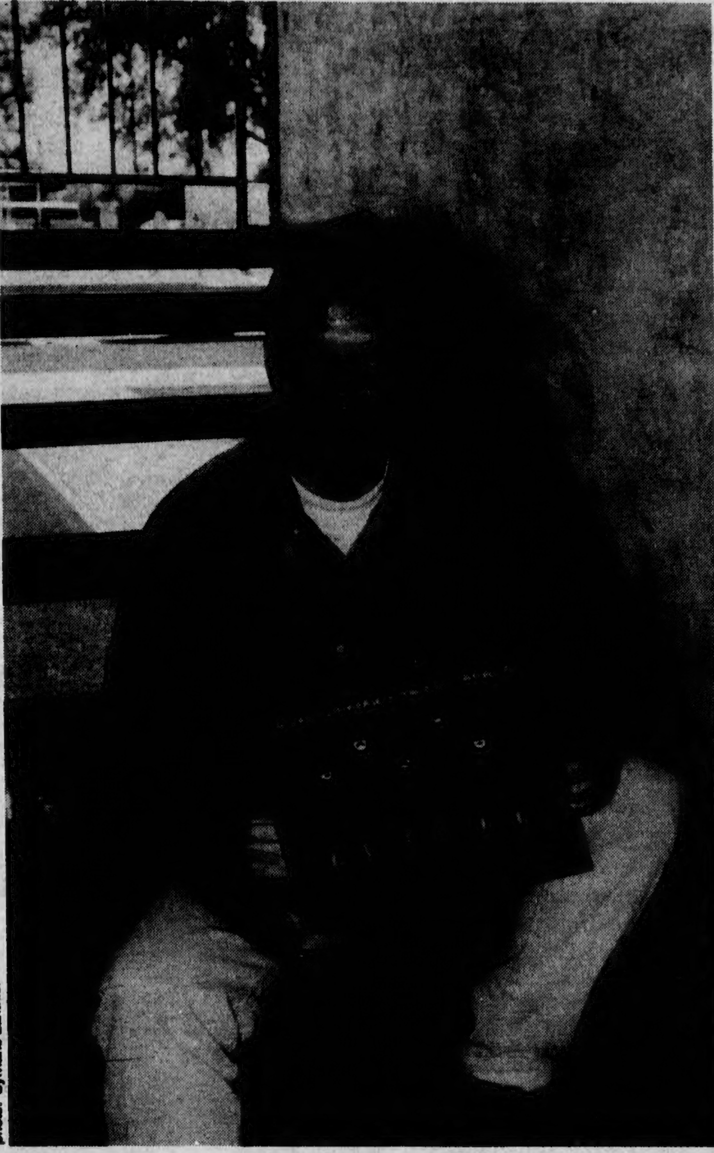


photo: Sylviane Lanthier

Marc Tétro et son album sur la GRC.

«Ils ont acheté une certaine quantité de livres, et ils ont l'exclusivité de trois t-shirts reproduisant des images du livre.»

Depuis la sortie de l'album le 2 juillet, Marc Tétro s'est livré à des séances de signatures dans des magasins Eaton à Toronto, Ottawa et Montréal. Il était aussi au Eaton de Winnipeg le 16 juillet. «À Montréal, ç'a tellement bien été qu'on a manqué de livres! On ne s'attendait pas à ça du tout!»

Si l'homme d'affaires en lui connaît bien le chiffre de ventes de ses produits, l'artiste n'avait pas eu l'occasion de rencontrer le public sur une base aussi large. «Les gens qui viennent aux séances sont des touristes ou des gens de la place. Il y a aussi des fans, qui m'ont dit avoir tous mes t-shirts. J'ai vu des familles au complet arriver avec leur t-shirt de Marc Tétro!»

Maintenant que son premier album est devenu réalité, Marc Tétro s'est trouvé un nouveau champ d'intérêt: «Je veux en faire un autre sur le hockey! C'est notre sport national et c'est important que les gens, même d'autres pays, sachent que c'est notre jeu! J'aimerais faire une série d'albums sur des thèmes de l'histoire canadienne.»

Il a aussi approché l'Office national du film pour savoir si l'organisme aimerait faire un film d'animation à partir de l'album sur la Gendarmerie royale du Canada.

Sylviane LANTHIER

Télé-horaire de la semaine du 1er au 7 août 1994

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h30 T-M Salut, bonjour!
6h30 T-M À votre santé
T-M Vision mondiale (vendredi)
9h00 T-M À bien y penser
9h30 T-M Au nom de la beauté
10h00 T-M Batman
10h15 TV-5 La méthode Victor
10h30 T-M La vie au Québec
TV-5 La chance aux chansons
10h45 T-M Première ligne
11h00 CBWFT Sous le signe des mousquetaires
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 CBWFT Chevalier lumière
TV-5 Journal télévisé suisse
11h50 TV-5 Revue de presse canadienne (lundi)
TV-5 Revue de presse arabe (mardi)
TV-5 Revue de presse africaine (jeudi)
TV-5 Revue de presse française (vendredi)
12h00 CBWFT Le midi
TV-5 Des jardins d'aujourd'hui (lundi)
TV-5 Bla bla bla (mardi)
TV-5 La route des vacances (mercredi, jeudi et vendredi)
12h30 CBWFT Le grand tremblement de terre de Los Angeles (lundi et mardi)
CBWFT Cinéma: Les enfants de l'espoir (mercredi)
CBWFT Cinéma: Le prête-nom (jeudi)
CBWFT Ciné-famille: Woof (vendredi)
TV-5 Sortie libre (lundi)
TV-5 Taratata (mercredi)
TV-5 Savoir plus (jeudi)
TV-5 Envoyé spécial (vendredi)
13h00 T-M Souvenirs olympiques Lillehammer 1994
TV-5 Patchwork helvétique (mardi)
13h30 TV-5 Autant savoir (lundi)
TV-5 Côté science (jeudi)
14h00 TV-5 Pyramide
TV-5 Tell-quel (vendredi)
14h30 CBWFT Châteauvallon
T-M Batman
TV-5 40 degrés à l'ombre
15h00 T-M Santa Barbara
15h30 CBWFT Babar

Lundi 1er août

16h00 CBWFT Anne... la maison aux pignons verts
T-M Bla bla bla
16h30 CBWFT Les débrouillards
TV-5 Journal télévisé suisse
16h55 TV-5 Revue de presse arabe
17h00 CBWFT On aura tout vu!
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 C'est tout Coffe
17h30 CBWFT Watatatow
T-M Secrets de famille
TV-5 Motus
18h00 CBWFT La cour en direct
T-M Sous le signe du faucon
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Taquinons la planète!
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Comédie comédies: Le sauvage
T-M Les héritiers du rêve
TV-5 Patchwork helvétique
20h00 T-M Minisérie: Cinéma (2e de 6)
TV-5 Bas les masques
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
21h55 TV-5 Paris lumières
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 CBWFT La météo
TV-5 Chroniques de l'hôpital d'Armentières
22h20 CBWFT Que le meilleur gagne
22h56 T-M La vie au Québec
23h11 T-M Fermeture
23h15 TV-5 Bas les masques
23h20 CBWFT Cinéma: La maison de Jeanne
0h45 TV-5 Patchwork helvétique
1h10 CBWFT Fin des émissions
1h40 TV-5 RFI

FILMS

19h00 CBWFT Le sauvage
Fr.-Ital. 1975. Comédie sentimentale. À Caracas, une jeune Française fuit son fiancé italien et se réfugie dans la chambre d'hôtel d'un compatriote. Celui-ci est un parfumeur qui a abandonné la civilisation pour cultiver des légumes sur une île isolée de la côte vénézuélienne. La jeune femme s'impose à lui et s'installe sur son île.

23h20 CBWFT La maison de Jeanne
Fr. 1987. Comédie dramatique. Jeanne est le pivot de l'auberge de province qu'elle tient avec son mari. Ce petit monde sera bousculé par l'arrivée d'un étranger.

Mardi 2 août

16h00 CBWFT Anne... la maison aux pignons verts
T-M Bla bla bla
16h30 CBWFT Zorro
TV-5 Journal télévisé de FR3
17h00 CBWFT C'est juste une farce!
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 C'est tout Coffe
17h30 CBWFT Watatatow
T-M Secrets de famille
TV-5 Motus
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Sous le signe du faucon
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Mr. Bean
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Ciné-festival: Blanval
T-M Cinéma: Neige sur Beverly Hills
TV-5 Temps présent
20h00 TV-5 Taratata
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h50 CBWFT Manitoba ce soir
21h55 TV-5 Paris lumières
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 40 degrés à l'ombre
22h20 CBWFT Les nouvelles du sport
22h45 CBWFT La météo
22h50 CBWFT Que le meilleur gagne
22h56 T-M La vie au Québec
23h11 T-M Fermeture
23h20 CBWFT Cinéma: Le palanquin des larmes
0h15 TV-5 Temps présent
1h00 TV-5 RFI
1h35 CBWFT Fin des émissions

FILMS

19h00 CBWFT L'espoir aux trousses
Pol.-Fr.-Danemark 1989. Drame. Pour échapper à une vie misérable dans leur pays, deux jeunes Polonais décident de passer clandestinement à l'Ouest.

19h00 T-M Neige sur Beverly Hills
Am. 1987. Drame psychologique. Avec l'aide d'une copine mannequin, un étudiant cherche à aider un ami d'enfance devenu esclave de la drogue.

23h35 CBWFT Le palanquin des larmes
Fr. -Can.-Chine. 1988. Drame. Récit autobiographique de Chow Ching Lie, pianiste d'origine chinoise vivant en France.

Mercredi 3 août

16h00 CBWFT Anne... la maison aux pignons verts
T-M Bla bla bla
16h30 CBWFT Souris noire
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse africaine
17h00 CBWFT Les inventions de la vie
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 C'est tout Coffe
17h30 CBWFT Watatatow
T-M Secrets de famille
TV-5 Motus
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Dinosaures
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Le baseball Labatt Draft des Expos
T-M Cinéma: Gidéon Oliver: meurtre à Chinatown
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 TV-5 Tête à tête
19h45 TV-5 7 jours en Afrique
20h00 TV-5 Savoir plus
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h45 CBWFT Manitoba ce soir
21h55 TV-5 Paris lumières
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 CBWFT Les nouvelles du sport
TV-5 40 degrés à l'ombre
22h35 CBWFT La météo
22h40 CBWFT Que le meilleur gagne
23h00 T-M La vie au Québec
23h15 T-M Fermeture
23h20 CBWFT Cinéma: Miss Marple: le train de 16 h 50
0h15 TV-5 Tête à tête
1h00 TV-5 7 jours en Afrique
1h15 TV-5 RFI
1h20 CBWFT Fin des émissions

FILMS

18h30 T-M Gidéon Oliver: meurtre à Chinatown
Am. 1989. Drame policier. Un professeur d'université craint qu'un de ses élèves ne soit impliqué dans une guerre de gangs dans le quartier chinois.

23h20 CBWFT Miss Marple: le train de 16 h 50
É.-U.-Angl.-Aust. 1987. Drame policier. Témoin d'un meurtre, Mme McGillicuddy se heurte à l'incrédulité de la police. Seule son amie, Jane Marple, la prend au sérieux.

Jeudi 4 août

16h00 CBWFT Anne... la maison aux pignons verts
T-M Bla bla bla
16h30 CBWFT Zorro
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse française
17h00 CBWFT À la recherche de l'homme invisible
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 C'est tout Coffe
17h30 CBWFT Watatatow
T-M Secrets de famille
TV-5 Motus
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Fortunes d'ici et d'ailleurs
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT L'or et le papier
T-M La trentaine
TV-5 Strip-tease
20h00 CBWFT Passeport
T-M Claire Lamarche
TV-5 Envoyé spécial
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h35 TV-5 Le soir 3
21h50 CBWFT Manitoba ce soir
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Paris lumières
22h20 CBWFT Les nouvelles du sport
TV-5 40 degrés à l'ombre
22h45 CBWFT La météo
22h50 CBWFT Que le meilleur gagne
22h56 T-M La vie au Québec
23h11 T-M Fermeture
23h20 CBWFT Cinéma: Le chant des sirènes
0h20 TV-5 Strip-tease
1h05 CBWFT Fin des émissions
1h20 TV-5 RFI

FILMS

23h20 CBWFT Le chant des sirènes
Can. 1987. Drame. Comédie. Une secrétaire quasi-voyeuriste découvre un univers inconnu qui la stimule à cultiver sa passion de la photographie.

Vendredi 5 août

16h00 CBWFT Anne... la maison aux pignons verts
T-M Bla bla bla
16h30 CBWFT Les débrouillards
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse canadienne
17h00 CBWFT Montagne
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 C'est tout Coffe
17h30 CBWFT Watatatow
T-M Secrets de famille
TV-5 Motus
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Les nouvelles aventures de Lassie
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Au nom de nos vies
T-M Ciné-enquête: B.L. Stryker: que le meilleur gagne
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les grands films: Rêves d'été, l'histoire des Beach Boys
TV-5 Thalassa
20h00 TV-5 Bouillon de culture
20h30 T-M Simplement Sylvie
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point médias
21h30 TV-5 Le soir 3
21h50 CBWFT Manitoba ce soir
21h55 TV-5 Paris lumières
22h00 T-M Le TVA édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Les brûlures de l'histoire
22h20 CBWFT Les nouvelles du sport
22h45 CBWFT La météo
22h50 CBWFT Country centre-ville
22h59 T-M La vie au Québec
23h20 CBWFT Cinéma: Un monde pour nous
23h14 T-M Ciné-lune: Hair
23h15 TV-5 Bouillon de culture
0h45 TV-5 Thalassa
1h25 CBWFT Fin des émissions
1h44 T-M Fermeture
1h45 TV-5 RFI

FILMS

18h30 T-M Ciné-enquête: B.L. Stryker: que le meilleur gagne
Am. 1989. Drame policier. Un détective privé enquête sur la mort suspecte du père d'un jeune joueur de football talentueux.

19h00 CBWFT Rêves d'été, l'histoire des Beach Boys
É.-U. 1990. Drame biographique. La vie mouvementée des musiciens californiens Dennis et Brian Wilson et de leur groupe, The Beach Boys, dont la musique a marqué la génération des années 1960.

23h14 T-M Hair
Am. 1979. Comédie musicale. Juste avant de partir faire son service militaire, un jeune homme se lie d'amitié avec un groupe de hippies.

23h20 CBWFT Un monde pour vous
É.-U. 1989. Comédie dramatique. Après le divorce de ses parents, une jeune fille choisit de vivre avec son père. Celui-ci l'encourage à poursuivre ses études, mais la tient à l'écart de ses camarades.

Samedi 6 août

8h00 CBWFT Tao Tao
T-M La forêt magique
8h30 CBWFT L'Île aux ours
T-M Bugs Bunny
9h00 CBWFT Alice au pays des merveilles
T-M Batman
9h30 CBWFT Touftoufs et Polluards
T-M Au nom de la beauté
10h00 CBWFT Lucky Luke
T-M C'est un abat!
10h15 TV-5 Pas de problème
11h00 CBWFT Artémise, portrait d'une femme ordinaire
T-M Cinémaximum: Londres été 58
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 TV-5 Évasion
12h00 CBWFT Voyage grandeur nature
TV-5 Bouillon de culture
12h30 CBWFT L'univers des sports
13h00 T-M Ciné-maximum: Touché
13h30 TV-5 Le jardin des bêtes
14h30 TV-5 Autovision
15h00 T-M Bugs Bunny
TV-5 Reflets
15h30 CBWFT Génies en herbe
T-M Batman
16h00 CBWFT Grandes gueules
T-M Vidéo rock détente
TV-5 Génies en herbe
16h30 CBWFT Double étoile
T-M Perfecto
TV-5 Journal télévisé belge
17h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Canada en guerre
17h20 CBWFT Les nouvelles du sport
17h30 CBWFT De quoi j'ai l'air
T-M Les nouvelles aventures de Lassie
TV-5 Signes
18h00 T-M Ciné-extra: Des hauts et des bas
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Histoires fantastiques
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Le baseball Labatt Draft des Expos
TV-5 Sortie libre
20h00 T-M Ciné-extra: Projet brainstorm
TV-5 Scoubidou
21h00 TV-5 Embarquement porte nº 1
21h20 CBWFT Les internationaux Player's ltée
21h30 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Le soir 3
21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 52 sur la une
22h20 CBWFT Forum des temps modernes
22h51 T-M Ciné-lune: L'alamo
23h00 TV-5 Kaléidoscope
23h20 CBWFT Télé-sélection: Meurtre par décret
23h30 TV-5 Des trains pas comme les autres
0h30 TV-5 Scoubidou
0h51 T-M Fermeture
1h30 TV-5 RFI
1h45 CBWFT Fin des émissions

FILMS

11h00 T-M Londres été 58
G.-B. 1986. Comédie musicale. À Londres dans les années 50, un jeune photographe est amoureux d'une dessinatrice de mode qui lui préfère un célèbre modeliste.

13h00 T-M Touché
Can. 1980. Comédie. Une vive rivalité entre deux équipes de football donne lieu à des matchs insolites.

18h00 T-M Des hauts et des bas
Can. 1982. Comédie dramatique. Dans un collège huppé, certains pensionnaires font face à divers problèmes.

20h00 T-M Projet brainstorm
Am. 1983. Science-fiction. Des savants mettent au point un appareil permettant de partager la pensée et les sensations d'autrui.

22h50 CBWFT Meurtre par décret
É.-U. 1986. En 1983, à Emporte, au Kansas, un couple découvre le cadavre d'une jeune femme flottant près d'une auto immergée. La victime est identifiée comme étant Sandy Bird, épouse d'un pasteur luthérien reconnu pour son zèle apostolique. (1e de 2)

22h51 T-M L'alamo
Am. 1960. Drame historique. Des Américains cernés dans un fort du Texas résistent désespérément à une armée mexicaine. (dern. de 2)

Dimanche 7 août

8h00 CBWFT Tao Tao
T-M Vision mondiale
8h30 CBWFT Le livre de la jungle
9h00 CBWFT Alice au pays des merveilles
T-M Batman
9h30 CBWFT Manigances
T-M Légendes indiennes
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur
Messe célébrée à l'église L'Assomption de Notre-Dame-de-Grande-Rivière en Gaspésie par Mgr Raymond Dumais.
T-M Vie privée
10h15 TV-5 Planète musique
10h30 T-M Finances
11h00 CBWFT Visions d'ici
T-M Ciné-maximum: La garçonnière
11h10 TV-5 Planète musique
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Second regard
TV-5 Espace francophone
12h30 TV-5 Télétourisme
13h00 T-M Ciné-maximum: La grande combine
TV-5 Sport
13h30 CBWFT Le baseball Labatt Draft des Expos
14h00 TV-5 Pégase
15h00 T-M Justice pour tous
TV-5 Passe-moi les jumelles
15h30 CBWFT En toute liberté
T-M Batman
16h00 CBWFT Les contes d'Avonlea
T-M On rénove
TV-5 30 millions d'amis
16h30 T-M Vins et fromages
TV-5 Journal télévisé belge
17h00 CBWFT La semaine verte
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 L'école des fans
17h30 T-M Docteur Doogie
17h45 TV-5 Magellan
18h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Les Francofolies de Montréal
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h10 CBWFT Découverte
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Surprise sur prise
T-M Cinéma du dimanche: L'affaire Chelsea Deardon
TV-5 Faut pas rêver
20h00 CBWFT Les beaux dimanches: L'enfant sur le lac
TV-5 Le lieutenant Lorena
21h10 TV-5 Tell-quel
21h30 CBWFT Les beaux dimanches: Les Troyens de Berlioz
T-M La vie des gens riches et célèbres
21h35 TV-5 Le soir 3
22h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Demain il fera beau
22h25 CBWFT Les nouvelles du sport
22h40 T-M Vision mondiale
22h55 CBWFT Ciné-Club: Le décalogue: Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain
23h00 TV-5 Le divan
23h30 TV-5 Intérieur nuit
23h40 T-M Finances
0h00 TV-5 Faut pas rêver
0h10 T-M Fermeture
0h25 CBWFT Fin des émissions
1h00 TV-5 Espace francophone
1h25 TV-5 RFI

FILMS

11h00 T-M La garçonnière
Am. 1960. Comédie dramatique. Un employé de bureau prête son appartement à ses patrons pour leurs aventures galantes.

13h00 T-M La grande combine
Am. 1966. Comédie satirique. Un avocat véreux convainc son beau-frère de collaborer à une fraude.

19h00 T-M L'affaire Chelsea Deardon
Am. 1986. Comédie policière. L'assistant d'un procureur est sollicité par une collègue pour venir en aide à une cliente accusée de vol de tableau.

20h00 CBWFT L'enfant sur le lac
Can. 1990. Téléfilm. Un homme dans la trentaine est soudainement bouleversé par l'adultère de sa femme. Une nuit, il voit, comme dans un rêve, l'image d'un enfant qui marche sur un lac recouvert de neige.

21h30 CBWFT Les Troyens de Berlioz
Reportage nous permettant de suivre les péripéties de l'enregistrement du monumental opéra de Berlioz, Les Troyens.

22h55 CBWFT Le décalogue: tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain
Pol. 1989. Drame psychologique. Découvrant qu'il souffre d'une impuissance sexuelle irrémédiable, un médecin suggère à sa femme de prendre un amant. (8e de 10)

Calendrier
COMMUNAUTAIRE

Quelques activités à travers la province à partir du 29 juillet

SPORTS/LOISIRS

Du 2 au 5 août 1994
Mini-S.A.C. (camp d'été)
Collège universitaire de Saint-Boniface
Info: 233-0210

Du 2 au 5 août 1994
Découvertes 1994, camp d'été (de 6 à 12 ans)
Sainte-Anne
Info: 422-5605

Du 2 au 5 août 1994
Découvertes 1994, camp d'été (de 6 à 12 ans)
Lorette
Info: 422-5605

Du 2 au 12 août 1994
Camp Rouge, ça bouge (camp d'été pour 4 à 12 ans)
Sainte-Agathe
Info: Yvonne Robert, 882-2459

Du 2 au 12 août 1994
Ateliers d'été (session C pour 6 à 9 ans)
Centre culturel franco-manitobain
Info: 237-8972

Du 2 au 12 août 1994
S.A.C. d'été (camp de jour)
Collège universitaire de Saint-Boniface
Info: 233-0210

Du 8 au 12 août 1994
S.A.C. Sports (camp sportif)
Collège universitaire de Saint-Boniface
Info: 233-0210

RENCONTRE

Le 3 août 1994
Groupe de soutien pour gais et lesbiennes francophones
Winnipeg
Info: 284-5208

*Pour faire inscrire votre activité communautaire ou paroissiale dans le prochain calendrier, contactez le Centre d'information de la Société franco-manitobaine au **233-2556** ou **1-800-665-4443**.*

SPORT

L'art de combiner sports et études

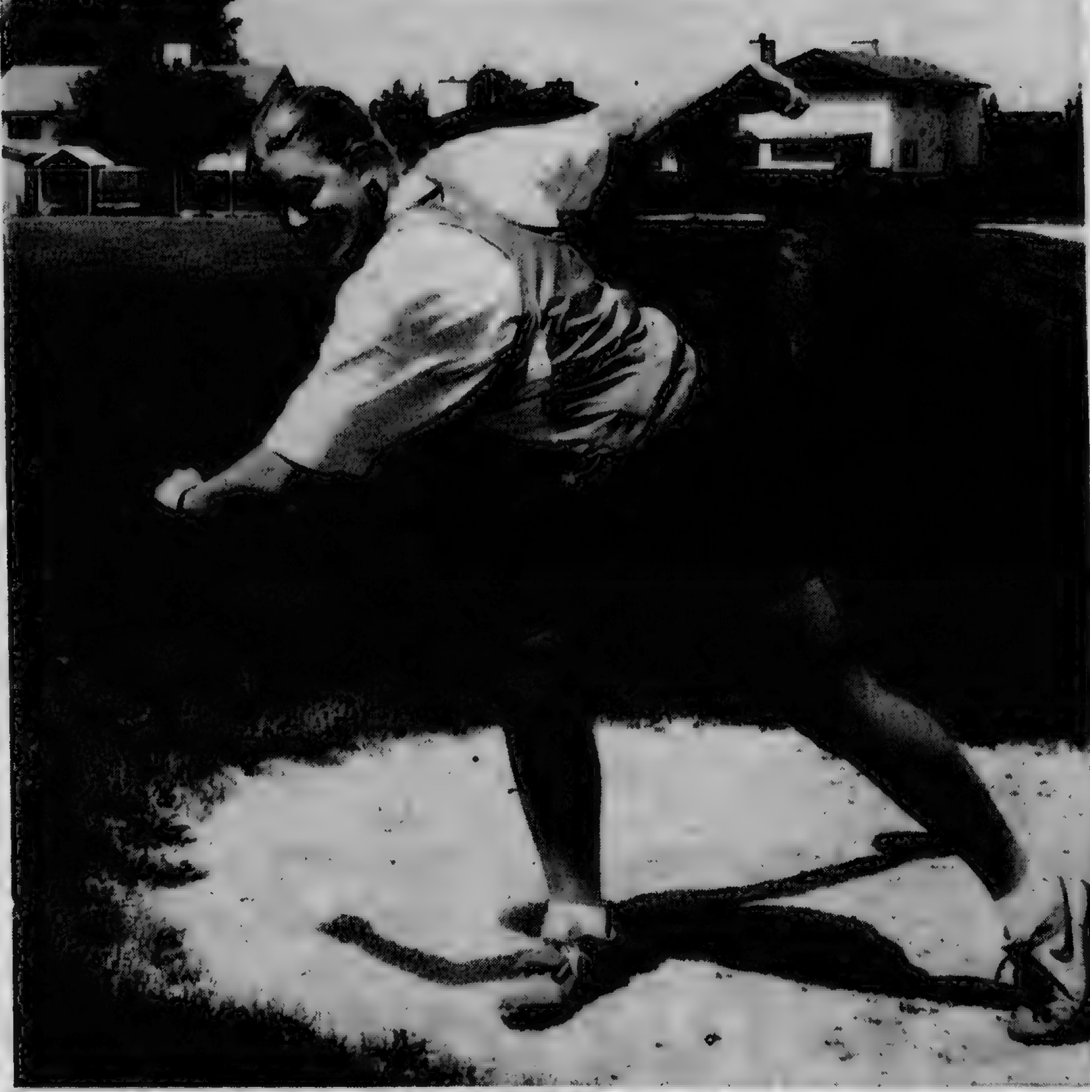
Sammy Jo Small nous quitte pour les États

«Je n'aurai pas la chance de profiter des billets que les Jets m'ont offerts pour l'an prochain.» C'est dans ces termes que s'exprimait Sammy Jo Small après avoir remporté le titre d'athlète féminin décerné par Josten Canada et les Jets de Winnipeg le 22 juin.

En effet, l'athlète diplômée du Collège Jeanne-Sauvé ira poursuivre ses études aux États-Unis. Après avoir reçu des offres de plusieurs universités, elle a finalement opté pour l'Université de Stanford en Californie.

«Ce fut assez difficile, mais j'ai choisi Stanford pour son programme académique. Cette université est très reconnue dans le domaine que j'ai choisi: la biomécanique du sport.»

D'ici le début des cours, cependant, Sammy Jo Small aa un été très chargé en compétition. Elle s'est rendue au Championnat canadien junior à Ottawa, où elle a remporté la médaille d'or au lancer du javelot et a terminé au troisième rang au lancer du disque et du marteau.



Sammy Jo Small: une étudiante qui réussit, doublée d'une athlète accomplie. Archives La Liberté

Cette médaille d'or lui a permis de se qualifier pour l'équipe nationale junior. L'équipe canadienne se rendra à Buffalo pour compétitionner contre les États-Unis.

Ces jours-ci, Sammy Jo Small participe aussi aux Championnats senior nationaux à Victoria. «Cela me donne la chance de compétitionner contre les meilleures au Canada. La compétition des joueurs seniors est forte».

En plus des nombreux trophées et médailles accumulés au cours des ans, Sammy Jo Small ne partira pas pour la Californie les mains vides. Elle a en effet reçu une bourse scolaire de 400 $ de la Banque de Montréal.

Cette bourse est attribuée aux quatre meilleurs étudiants du secondaire au Manitoba. Pour être éligible, on doit maintenir une moyenne académique de 85 % et aussi obtenir de bons résultats sportifs.

Elle est aussi détentrice d'une bourse offerte par le programme athlétique de l'Université de Stanford. Sammy Jo Small est consciente du travail qui l'attend une fois rendue aux États-Unis. «Je sais que j'aurai beaucoup d'entraînement à faire, mais je suis prête à relever le défi. Je me sens très privilégiée de l'opportunité qui m'est offerte et je compte bien en profiter au maximum.»

Danielle PARENT



L'équipe de soccer des 17 ans et moins

Elles ont fini au troisième rang

L'équipe manitobaine étoile des jeunes filles de 17 ans et moins a terminé au troisième rang au tournoi interprovincial de Prince-Georges (C.-B.), tout juste devant la Saskatchewan et derrière l'Alberta, gagnante de l'année dernière. (Pour plus de détails, voir La Liberté du 15 au 21 juillet dernier). C'est l'équipe hôte, la Colombie-Britannique, qui a remporté les honneurs du tournoi.

«Nous n'avons pas gagné, explique Julie Bohémier, une des quatre francophones de l'équipe manitobaine. Mais nous avons eu beaucoup de plaisir tout au long du tournoi. Nous avons battu la Saskatchewan, et cela était très bien.»

Julie compte bien continuer à jouer au soccer, et elle espère être repêchée à nouveau, avec l'équipe de moins de 19 ans cette fois. «On verra cela au printemps», conclut-elle.

J.-F. L.

Tenu pour la première fois à la Broquerie

L'Omnium de golf annuel se jouera mixte

1994 est une année de changements pour l'Omnium de golf annuel des Franco-Manitobain.e.s. Il sera ouvert aux femmes (une première, d'où la féminisation du nom de l'événement) et sera joué au Club La Vérendrye de la Broquerie, plutôt qu'au St. Boniface Golf Club.

Organisé par l'Association des hommes d'affaires franco-manitobains, l'omnium annuel a dû se démocratiser et ouvrir son tournoi à la gente féminine, malgré des réticences de quelques-uns des membres de l'Association.

On se souviendra que cette annonce, il y a quelques semaines, avait réjoui quelques femmes, mais que plusieurs d'entre elles ont senti, malgré tout, une réticence qui les a incitées à ne pas s'inscrire au tournoi.

«Notre organisation ne veut pas être sexiste, affirmait l'organisateur de l'omnium, Me Antoine Hacault, lors d'un récent passage dans les bureaux de La Liberté. Mais il faut savoir qu'historiquement, notre association ne comptait que des hommes dans ses rangs. C'était comme cela! Nous sommes un peu comme les Chevaliers de Colomb qui, eux aussi, ne sont pas mixtes.»

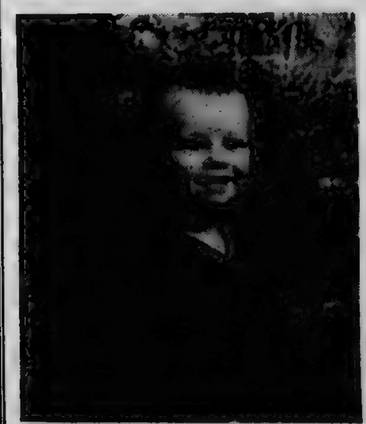
Visiblement mal à l'aise avec la controverse qui entoure l'organisation de cette activité annuelle, Antoine Hacault préfère parler de l'événement. «Nous limitons à 144 le nombre de joueurs et joueuses. Avec la présence des femmes cette année, il faudra s'inscrire rapidement!

«Plusieurs de nos membres ont donné des prix fort intéressants, dont plusieurs dépassant 100 $. Nous avons aussi décidé de déménager le tournoi à La Broquerie, un peu parce que cela coûte moins cher, et aussi parce que ce terrain appartient à des francophones. Nous sommes très heureux de ce changement,» poursuit Antoine Hacault.

Le départ se fera à 12 h 30 le jeudi 18 août. Il est recommandé d'être sur les lieux au moins une heure à l'avance. Les profits seront partagés entre CKXL, la radio communautaire du Manitoba, et le Service de conseiller. Pour information et inscription, composez le 934-2530.

J.-F. L.

T'es en parenté avec qui, toi?

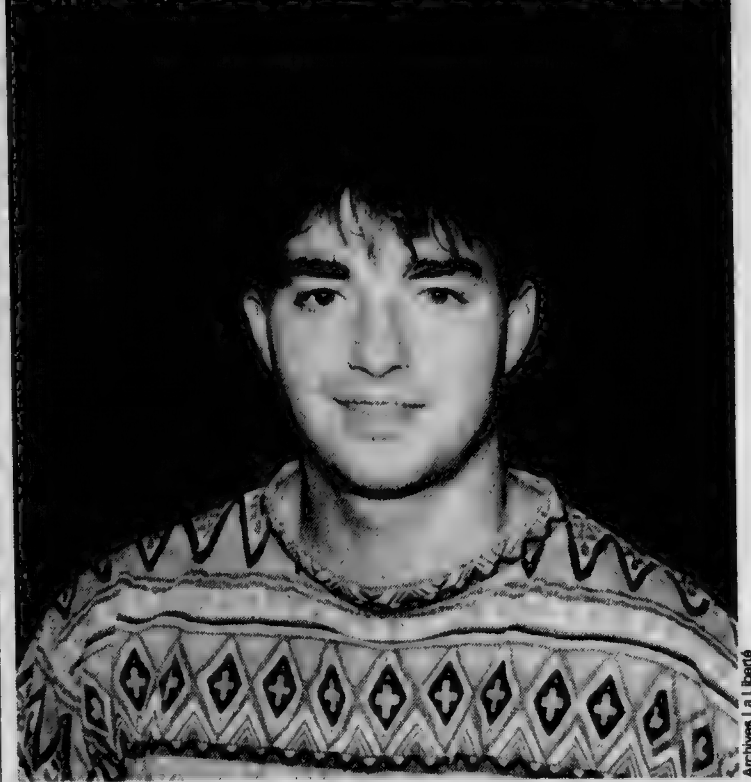


Je m'appelle Joël Steven Joseph Mucha. Ma fête est le 1er avril 1993 et je demeure au parc Windsor.

Mes parents sont Juliette (Trudeau) et Robert Mucha.

Mes grands-parents sont Yvonne (Desmarais) et Laurent Trudeau du parc Windsor et Aline (Sabourin) et Vern Mucha et Saint-Boniface.

Mes arrière-grands-mères sont Agnès (Dornez) Desmarais de Saint-Boniface et Jean Mucha de Dauphin.



Archives La Liberté

Daniel Lambert.

Hockey

Daniel Lambert à San Diego?

Le joueur de hockey originaire de Saint-Malo, Daniel Lambert, a signé un contrat de deux ans avec l'équipe de San Diego, le club-école des Mighty Ducks d'Annaheim.

Mais l'équipe de Fort Wayne, pour laquelle il évoluait jusqu'ici, avait jusqu'au 26 juillet à midi pour lui offrir des conditions équivalentes.

Au moment d'écrire ces lignes, Laurent Lambert, le père de Daniel, ignorait toujours si Fort Wayne lui avait offert un meilleur contrat.

S. L.

29 juillet 1994

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

On doit se parler!

L'Entente Canada/communauté est un outil de développement important pour la communauté franco-manitobaine. L'entente fixe le financement global des organismes franco-manitobains pour les cinq prochaines années et prévoit des budgets pour des projets durables dans la communauté. La communauté doit établir des priorités au niveau de ces projets durables en fonction du financement reçu. Ce processus de priorisation est vital au mécanisme de l'entente.

Dans le cadre de l'entente, un comité conjoint formé de représentants de la communauté et du ministère du Patrimoine canadien attribueront le financement aux projets et aux organismes. Ce comité devra aussi tenir compte des priorités établies par la communauté au cours de rencontres sectorielles et communautaires. Ceci permet donc à la communauté de participer à un processus qui l'aidera prendre ses propres décisions au niveau de son développement.

La communauté et les organismes, y compris la SFM, doivent être prêts à modifier leur fonctionnement et leur programmation pour maximiser le financement disponible. Il y aurait peut-être des économies à faire en partageant par exemple, des lieux physiques, des services et de l'équipement. De plus, il serait peut-être avantageux de penser à des méthodes innovatrices pour répondre aux besoins de la communauté. Celle-ci est prête à passer à cette étape; cependant, il faudra maintenir le dialogue pour aboutir à notre but.

Dans les prochains mois, la communauté et le ministère du Patrimoine canadien travailleront ensemble pour trouver des façons qui amélioreront son fonctionnement. C'est une étape nécessaire qui donnera à la communauté les moyens de faire face aux changements qui viendront. Il est important dans ce processus de garder l'esprit ouvert quant aux possibilités pour notre communauté. Il est temps d'y penser et d'en parler.



L' Assemblée annuelle de la SFM aura lieu au mois de novembre

La Société franco-manitobaine tiendra son assemblée annuelle le 5 novembre 1994 au Centre culturel franco-manitobain. Cette année, l'assemblée annuelle aura un format différent. La réunion d'affaire se tiendra en matinée et se terminera par un dîner avec orateur invité. L'après-midi sera libre et la SFM vous invite ensuite à la soirée gala du Prix Riel au CCFM. La famille sera le thème de l'assemblée annuelle. Inscrivez-donc l'assemblée annuelle de la SFM à votre calendrier le 5 novembre prochain.

Il est temps de penser à des candidats et des candidates pour le Prix Riel

Prochainement, la Société franco-manitobaine distribuera ses dépliants de soumission de candidatures pour le Prix Riel. Le Prix Riel reconnaît les efforts et le travail des Franco-Manitobains et des Franco-Manitobaines qui, de façon remarquable, ont contribué, surtout bénévolement, au développement de notre collectivité, tout en engendrant chez les nôtres le goût de vivre en français. Ces personnes se sont distinguées dans les domaines suivants: l'éducation française, les réalisations artistiques ou culturelles, le développement économique, le domaine juridique-politique, le développement communautaire, le patrimoine, les communications, les sports et loisirs, les services sociaux et de la santé. Si vous connaissez quelqu'un qui a posé un geste au sein de la communauté qui vaille la peine d'être reconnu, nous vous encourageons à vous procurer un formulaire de soumission.

Les formulaires seront disponibles dès la mi-août. La SFM annoncera bientôt où vous pourrez vous procurer des formules de soumission. Les mises en candidature doivent être soumises avant le 30 septembre 1994. Si la chose ne peut attendre, vous pouvez contacter Michel Loiselle à la SFM en composant le 233-4915 ou le 1-800-665-4443 (sans frais).



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, C.P. 145, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)

Au Manitoba, ça s'fait en français!

Gens d'ici

Martin Fillion part pour Boston

Le gardien de but des Spartans de Kelowna, Martin Fillion, est heureux de pouvoir poursuivre ses études en sociologie tout en pratiquant son sport préféré.

«J'ai bien réussi mon examen d'admission, le LSAT, et mes cours commencent dès septembre à l'Université de Lowell, à Boston, dans l'état de Massachussettts.»



Martin Fillion.

Pour ce hockeyeur originaire de Saint-Norbert, vivre loin de chez lui n'est pas nouveau. Il a joué dans les ligues des écoles secondaires avec l'école Vincent-Massey à Brandon et brièvement dans la ligue junior du Manitoba avec Winnipeg Sud, puis dans le Nord de l'Ontario, en Nouvelle-Écosse et enfin en Colombie-Britannique.

«J'avais la possibilité de remplacer Manon Rhéaume à Nashville, dans la ligue East Coast. Mais j'ai décidé de signer à Lowell pour continuer mes études.»

Le joueur de 20 ans, qui travaille à temps plein à Kelowna tout en s'entraînant, ressent déjà une pression pour réussir ses cours et ses performances sur la glace. «Les prochaines années décideront de ma carrière. Moi, j'espère que ce sera le hockey!»

S.H.

Johanne Cayer et Nicole Ritchot défendent les droits des Manitobains

Le mot clé: la tolérance!

Une jeune fille passe une entrevue avec un employeur éventuel. Au cours de leur conversation, il lui demande son lieu de naissance, sa langue maternelle et si elle est mariée ou célibataire. Des questions innocentes? Pas du tout, signale Johanne Cayer, agente aux demandes d'enquête de la Commission des droits de la personne du Manitoba.

En fait, ces trois questions, posées avant l'embauche d'un employé, sont carrément illégales.(1) Le Code des droits de la personne interdit toute question qui n'est pas reliée aux compétences nécessaires à l'emploi ou qui est basée sur des stéréotypes plutôt que sur le mérite individuel du candidat. (Voir encadré.)

Pour la plupart, cependant, les cas de discrimination au travail sont d'un genre plus familier: le harcèlement sexuel. «Il s'agit de femmes dans presque tous les cas, indique Johanne Cayer. Il y a 20 ans, elles quittaient leur postes. Aujourd'hui, les femmes vont voir leur supérieur pour régler le problème ou bien, elles portent plainte à la Commission. Je pense que les gens connaissent mieux leurs droits de nos jours.»



photo: Stephan Hardy

Nicole Ritchot dirige une équipe de sept personnes dont quatre sont bilingues.

Mettre fin à des situations discriminatoires

Le processus de plainte est simple. Après le dépôt d'une description détaillée de l'incident, un agent aux demandes d'enquête fait une analyse pour décider s'il s'agit de discrimination selon le Code. La Commission tente ensuite de trouver une solution qui puisse satisfaire les deux parties.

«Par exemple, un employeur refuse d'embaucher une personne handicapée uniquement parce que son lieu de travail est inaccessible aux chaises roulantes. Avec notre intervention, il est possible que l'employeur concède à construire une rampe. La Commission peut aussi aller devant les tribunaux pour mettre fin à des situations discriminatoires.»

Elle ajoute que la Commission aide les employeurs et tout autre groupe à créer des programmes de sensibilisation. «On peut donner des ateliers ou des séminaires sur le Code en général et sur ses applications en milieu de travail. Les gens sont souvent surpris d'apprendre que le Code interdit la discrimination fondée sur la grossesse, sur l'âge ou sur l'état civil.»

Originaire de Sherbrooke, au Québec, Johanne Cayer mentionne que son travail à la Commission fait suite à une «longue histoire dans le domaine du respect des droits. J'ai grandi dans une ville où 20 % des gens parlaient anglais. Ça m'a donné le désir de vivre dans une autre province et de goûter à d'autres cultures et à d'autres langues. En plus, j'ai eu la chance d'être élevée dans une famille très ouverte d'esprit. Au Manitoba, j'ai travaillé très longtemps au bureau de l'ombudsman provincial. Avant ça, j'ai travaillé six ans au Secrétariat des services en langue française.»

Son seul regret, c'est qu'elle n'ait pas souvent l'occasion de servir les gens en français, d'autant plus que la documentation et tous les programmes de sensibilisation sont disponibles en français. «La communauté franco-manitobaine n'est pas au courant que les services sont offerts en français. Les francophones m'appellent en anglais et sont surpris quand je leur réponds en français!»

Alors qu'elle travaille à un kilomètre du bureau de Johanne Cayer, Nicole Ritchot passe également sa journée en veillant au respect des droits des Manitobains. Elle est en effet directrice régionale de la Commission canadienne des droits de la personne.

«Nous recevons des plaintes comme la Commission manitobaine, mais nous nous occupons uniquement des gens qui travaillent dans la fonction publique fédérale», explique-t-elle.

Les plaintes déposées à la Commission canadienne sont régies par la Loi canadienne sur les droits de la personne. «Notre responsabilité est semblable. Nous menons une enquête tout en restant neutre. Nous offrons aussi des sessions de sensibilisation, et nos services sont disponibles dans les deux langues officielles.» (2)

Même si le Code manitobain et la Loi canadienne ont l'air compliqué, Johanne Cayer soutient que leur message de base est très simple. «Le mot clé, c'est la tolérance!»

Stephan HARDY

(1) Sauf exceptions prévues par le Code. Demandez le guide destiné aux employeurs, disponible gratuitement à la Commission.

(2) Pour obtenir des renseignements, contactez Nicole Ritchot au 983-2189, ou Johanne Cayer au 945-3007.

Connaissez vos droits!

En vertu du Code des droits de la personne du Manitoba, il est interdit de faire de la discrimination quant à:

- l'ascendance (y compris la couleur et les races identifiables);
- la nationalité ou l'origine nationale;
- le milieu ou l'origine éthnique;
- la religion ou les croyances religieuses, les associations religieuses ou les activités religieuses;
- l'âge;
- le sexe (y compris la grossesse, la possibilité de grossesse ou les circonstances se rapportant à la grossesse);
- les caractéristiques fondées sur le sexe (par exemple, le fait d'avoir une barbe);
- l'orientation sexuelle;
- l'état matrimonial ou le statut familial;
- la source de revenu (par exemple les revenus provenant de l'emploi, de l'assistance sociale, d'une pension de retraite ou d'une pension alimentaire);
- les convictions politiques;
- les incapacités physiques ou mentales (y compris le besoin d'un chien guide ou d'une chaise roulante).

Ce code interdit la discrimination dans les domaines de l'emploi, du logement et de l'obtention des services, des bénéfices, des programmes ou de privilèges mis à la disposition du public.

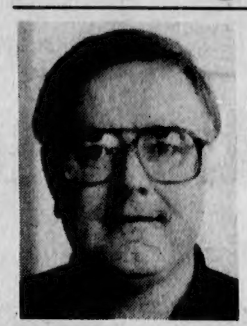
La Loi canadienne sur les droits de la personne, pratiquement identique au Code des droits de la personne du Manitoba, s'applique uniquement aux employeurs ou aux fournisseurs de services relevant de compétences fédérales, tels les ministères, organismes et sociétés d'État, les banques à charte, les compagnies aériennes nationales, etc. D'autre part, la Loi n'interdit pas officiellement la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle.



Félicitations à Henri et Marie-Jeanne Campagne en l'honneur de leur 50e anniversaire de mariage.

Chronique religieuse

Catéchisme de l'Église universelle



Réal LÉVÊQUE
Prêtre

Un des événements majeurs qui a fortement marqué notre Église depuis sa toute première parution il y a deux ans, c'est sans doute le Catéchisme de l'Église universelle. C'est le résumé de la doctrine chrétienne contenu dans une oeuvre majeure. Le dernier datait du 16e siècle lors du Concile de Trente.

Les francophones à travers le monde ont été bien servis car le français fut la première langue de traduction du Catéchisme. Cependant, les anglophones ont dû s'armer de patience car la sortie en langue anglaise s'est effectuée il y a quelques semaines, en juin dernier.

En 1985, un synode mondial des évêques propose de construire un résumé de la foi des catholiques. Le pape est d'accord et l'année suivante, une commission composée de cardinaux et d'évêques est mise sur pied. De 1986 à 1992, des spécialistes du monde entier effectuent des plans, des programmes d'études, des questionnaires sur des points de foi.

Tous les évêques du monde entier sont consultés et le tout rapporte 24 000 points et amendements.Il faut cinq sessions d'études pour mettre de l'ordre dans cet amas de retours à la consultation. Finalement, en 1992, le pape approuve le texte français. S'ensuit une vague de traductions qui balaie le monde entier, à l'exception de l'anglais.

En quoi consiste ce Catéchisme? Comme oeuvre majeure de consultation et de référence de foi universelle, il possède 2 865 paragraphes numérotés, 800 pages divisées en quatre parties majeures.

La première partie a comme texte de fond le symbole des apôtres décrivant les croyances catholiques sur Dieu trine, la création, la nature humaine, les anges, le péché, la révélation, l'Église, Marie, le ciel, l'enfer, etc.

La seconde partie a comme charpente les sacrements. Le Catéchisme étudie la liturgie et la vie sacramentelle, surtout l'eucharistie, la prière par excellence où les fidèles rendent grâce à Dieu.

La troisième partie est construite autour de la mission comme disciple dans le Christ et l'Esprit-Saint. On s'attarde aussi sur les dix commandements. On explique la compréhension de la moralité chrétienne à laquelle les fidèles doivent adhérer.

La quatrième partie s'attarde sur le Notre Père et sur la vie de prière et de son importance dans la vie chrétienne et dans la tradition de l'Église. Ainsi, ce Catéchisme, qui dérive d'un mot grec qui signifie «enseigner oralement», est comme une dentelle avec ses différents filages mais unie en une pièce.

Pour résumer le Catéchisme, disons que la première partie est le mystère chrétien comme l'objet de la foi, célébré et communiqué par des actions liturgiques (deuxième partie), qui doit soutenir les chrétiens dans leurs actions quotidiennes (troisième partie) et le tout est soumis à notre expression d'adoration devant Dieu (quatrième partie).

Mais pourquoi attendre deux ans pour la version anglaise? D'abord, il y avait un avant-gardisme dans le langage employé. Rome est entré en discussion sérieuse après que l'ébauche anglaise lui fut soumise.

Le langage inclusif fut complètement refait et redéfini par Rome. Dans des cercles religieux anglais, le langage inclusif revient à ne pas utiliser des expressions masculines sauf quand on réfère spécifiquement aux mâles. En même temps, des références masculines traditionnelles à Dieu continuent à être l'usage principal. Le texte de l'ébauche ne faisait pas mention du mot «homme».

En résumé, le Cardinal Laro de Boston explique le problème dans le retard de la parution par la décision d'être fidèle à la traduction dans les autres langues, plutôt que de voir la chicane entre les partisans du langage inclusif et exclusif.

Nécrologies

Soeur Maria Benoit, s.g.m.

Soeur Maria Benoit, s,g,m. s'est éteinte paisiblement à la Maison provinciale des Soeurs Grises le 19 juillet 1994 à 14 h 10.

Née à Mariapolis, Manitoba le 9 octobre 1897 de l'union de Henry Benoit et Marie Desgagnés, Maria était la seule fille d'une famille de sept enfants. Elle entra au noviciat des Soeurs Grises à Saint-Boniface le 24 août 1918, faisant ses voeux temporaires le 15 février 1921 et se consacrant irrévocablement au service de Dieu et des frères et soeurs dans le Christ trois ans plus tard à la Maison Mère des Soeurs Grises à Montréal.

Institutrice de profession, Soeur Maria Benoit servit à ce titre pendant plus de cinquante ans entre 1925 et 1970, exerçant ses fonctions à Saint-Norbert, Saint-François-Xavier, La Broquerie, Berens River, et à Sainte-Anne-des-Chênes au Manitoba ainsi qu'aux écoles résidentielles au Dakota du Nord, États-Unis et à Lebret, Saskatchewan.

Soeur Maria Benoit était une religieuse douce et dévouée qui sut inspirer à ses élèves le désir de servir Dieu et les autres. Elle était toujours prête à rendre service. Retirée depuis 1970, Soeur Maria a continué à se prêter à la couture, au service social et à l'enseignement de la cathéchèse tout en consacrant la meilleure partie de ses journées à la contemplation.

L'ont précédés dans la mort ses parents et six frères: Joseph, Victor, Wilfrid, Henri, Aimé et André. Soeur Maria Benoit laisse dans le deuil deux cousines Missionnaires Oblates, Eva et Eveline et Joseph et Agathe Benoit, cousins demeurant à Saint-Boniface ainsi que plusieurs neveux et nièces qui demeurent au Québec.

Une célébration de parole a eu lieu à la Maison provinciale des Soeurs Grises, 151, rue Despins le 21 juillet 1994 à 17 h 30. La messe des funérailles fut célébrée par l'abbé Léo Couture au même endroit le 22 juillet 1994 à 10 h 00.

La direction des funérailles fut confiée au Salon funéraire Desjardins.

QUIZ

L'optique



QUESTIONS

1. Comment appelle-t-on les diverses composantes d'une paire de lunettes traditionnelles?

2. Qui inventa les lunettes?

3. Quels sont les principaux problèmes de la vue corrigés par les lunettes?

4. D'où originent les verres de contact?

5. La «longue-vue» ou «lorgnette»: est-ce une invention du Nord ou du Sud de l'Europe?

6. Quels sont les trois principaux métiers découlant de l'optique?

RÉPONSES

1. Il y a d'abord les verres qui servent à corriger la vue. Puis la monture, qui retient les verres. Il y a aussi le nez, cet espèce de U renversé sur lequel les lunettes trouvent appui. Il y a enfin les branches, rigides ou souples selon le confort recherché, dont les extrémités viennent s'appuyer sur les oreilles.

2. Comme c'est le cas pour plusieurs découvertes, il est difficile de dater avec précision l'invention des lunettes. On raconte que vers 1280, les «bésicles» ont fait leur apparition en Europe. Les intellectuels surtout ont été les premiers à les utiliser. Ce n'est que beaucoup plus tard - au XVIIIe siècle - que l'on imagina d'apposer des branches aux bésicles.

3. Le premier problème qu'on a voulu corriger fut la presbytie, cette anomalie de la vision qui fait que l'oeil distingue mal les objets rapprochés. L'oeil peut aussi souffrir de trois défauts principaux: la myopie (l'oeil ne voit que les objets rapprochés), l'astigmatisme (impossible de voir ni de près, ni de loin) et enfin l'hypermétropie où l'oeil voit généralement très bien de loin et mal de près. La presbytie, qui apparaît avec l'âge, peut se superposer à chacun de ces trois défauts.

4. Il faut remonter à Léonard de Vinci (à la fin du XVe siècle) pour trouver la trace des premiers verres de contact, que l'on collait littéralement sur la cornée. Plus tard, deux opticiens (suisse et allemand) ont créé la première coque de verre, que personne ne pouvait toutefois supporter dans l'oeil. L'invention de la lentille souple par un opticien tchécoslovaque, en 1963, a rendu cette invention fort populaire depuis.

5. Contrairement à la croyance populaire, la lunette d'approche a été inventée en Hollande au début de XVIIe siècle. Si plusieurs personnes pensent qu'elle fut inventée par l'Italien Galilée, c'est surtout parce que ce dernier a mis au point la première super-lunette d'approche à laquelle il a donné son nom. Mais il avait eu vent de l'invention hollandaise.

6. Il y a d'abord l'ophtalmologiste, qui est un médecin anatomiste. C'est le premier spécialiste à contacter en cas de problèmes de vision. L'oculiste (ou optométriste) examine l'oeil et établit une ordonnance pour la fabrication des verres correcteurs. L'opticien, quant à lui, fabrique et vend des instruments d'optique, en particulier des lunettes.

Compilé par
Jean-François LACERTE

RECETTE

Spaghettis au poisson

Le choix nutritif par excellence, les pâtes alimentaires sont un aliment économique, naturellement faible en matières grasses, qui s'apprête de mille et une façons et qui plaît à tous les goûts.

La prochaine fois que vous aurez des amis à dîner, essayez les spaghettis au poisson avec sauce aux agrumes. Ce plat appétissant et facile à faire épatera vos convives.



Spaghettis au poisson avec sauce aux agrumes

1 pqt (375 g) spaghettis au blé entier
2 tasses (500 mL) bouillon de poulet
1 gousse d'ail émincée
1 c. à thé (5 mL) gingembre haché fin
1 lb (500 g) filets de perche (ou d'une autre poisson) congelés, décongelés, coupés en cubes
1 poivron rouge, en julienne
1 poivon jaune, en julienne
2 tasses (500 mL) bouquets de brocoli
1 tasse (250 mL) pois mange-tout, tranchés
2 c. à soupe (25 mL) fécule de maïs
1/4 tasse (50 mL) jus de citron
1/4 tasse (50 mL) jus d'orange

Cuire les spaghettis selon le mode de cuisson sur l'emballage. Dans une poêle, amener à ébullition, le bouillon, l'ail et le gingembre. Ajouter le poisson et baisser le feu; couvrir et laisser mijoter trois minutes ou jusqu'à ce que le poisson soit cuit. Retirer le poisson et réserver. Au bouillon qui reste dans la poêle, ajouter les poivrons, le brocoli et les pois mange-tout; couvrir et laisser mijoter quatre minutes de plus.

Fouetter la fécule de maïs avec les jus de citron et d'orange. Verser dans la poêle; cuire en remuant constamment, jusqu'à épaississement. Remettre le poisson dans la poêle et bien chauffer. Mélanger les spaghettis et la préparation au poisson.

Donne six portions.

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5 $** ou **7,50 $** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6 $** ou **9 $**); 29 à 35 mots (**7 $** ou **10,50 $**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8 $** ou **12 $** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!



Divers

REGINE'S CURIOS achète meubles anciens, «curio cabinet», «china cabinet», cristal, argenterie, porcelaine, tableaux. 326 Broadway, Winnipeg, téléphone: 956-5872.
395-

PEINTRE peinturerait votre maison pour 10 $ l'heure. Appelez 339–8008.
468-

GARDE D'ENFANTS: Parc Windsor, mère enseignante bilingue. 254–5312.
512-

SAINT-BONIFACE: Garderie de Bambins Inc.; programme éducatif en français et de francisation; repas et goûter; détentrice d'un permis depuis 21 ans; subvention pour enfants de 2 à 5 ans. 197, rue Kitson, 237–8660.
525-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. H.B.
559-

GAGNEZ jusqu'à 346 $ en assemblant nos boules de Noël à domicile. Info: envoyez une enveloppe pré-adressée et timbrée à: Les Fantaisies de Noël, 2212, Gladwin Cr., pièce 100, ext. 2197, Ottawa (Ontario) K1B 5N1.
549-

SONGEZ-VOUS À RÉNOVER? Venez voir notre sélection. Cabinets de cuisine, salle de bain et lavage. 300 morceaux et + avec petits défauts. Prix incroyables. 326 DesMeurons, au coin de Goulet. De 9 h à 18 h du lundi au vendredi, et de 9 h à 14 h le samedi. 237–6886.
565-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. N.G.
593-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. E.B.
606-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. E.S.
612-

Recherche

RECHERCHE: Gardienne francophone non fumeuse, chez nous, 4 jours par semaine de 7 h 30 à 17 h pour enfants de 1 an et demi et 3 ans. Island Lakes 254–1831.
599-

À vendre

VENTE PRIVÉE: au 458 Valade, maison unifamiliale, cinq chambres à coucher, garage neuf, près du Collège. Pour informations, composez le 233–3753 ou 233–3204.
509-

À VENDRE: 445, rue St-Jean-Baptiste (Saint-Boniface), maison unifamiliale ou duplex de 2 et 1/2 étages. Finie en briques. Plus de 2 000 pieds carrés. Lot de 33 x 144. Garage double détaché. Téléphone: 231–3540.
600-

À VENDRE: Domaine Marius-Benoist, maison à vendre. 149 900 $. Trois chambres à coucher, deux salles de bain et demi-garage attaché. Appeler Nicole Milner, 947–3629, Re/Max.
607-

À VENDRE: Réfrigérateur: 185 $. Poêle: 225 $. Laveuse: 140 $. Sécheuse: 175 $. Composez le 257-2691.
613-

À louer

À LOUER: Appartement simple, garçonnière à louer, 25 % des revenus (Chez Nous Inc.) Appelez Lionel Robidoux, 233–7761. Libre immédiatement.
494-

CONDO À LOUER de 5 chambres pour le 1er septembre. Laveuse, sécheuse, stationnement. Sur la rue Bertrand, près du Collège de Saint-Boniface. 231–2939.
590-

APPARTEMENT À LOUER: 1 chambre à coucher, libre immédiatement. Meubles disponibles. 350 $ + hydro. Message: 233–7754.
596-

À LOUER: Chambre privée, non meublée et pension pour étudiant.e responsable dans maison privée avec couple d'étudiants mariés. 1/2 salle de bain, accès aux salon et cuisine, privilège de buanderie, câble, ligne de téléphone privée. Disponible le 1er septembre. 475 $ + téléphone. 231–2291.
597-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, av. de la Cathédrale, services et stationnement inclus, 370 $ par mois. Disponible le 1er août. Composez le 237–6484 ou le 233–6091.
598-

À LOUER: 372, rue Désautels, appartement de deux chambres à coucher, 2e étage, chauffage, électricité et eau inclus. 450 $. Appeler Louis 233–4484 ou 254–8557.
601-

À LOUER: Appartement propre et tranquille, rue Aulneau et Despins. Une chambre à coucher. 345 $ tout inclus. 233–7652 ou 233–2520.
602-

À LOUER: Appartement de deux chambres à coucher, près du Collège, stationnement, eau, usage de laveuse, sécheuse inclus. 495 $ + services. 255–1901.
603-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, poêle et réfrigérateur fournis, services et stationnement inclus, à deux minutes du Collège - rue Langevin. 375 $ par mois. Libre le 1er août. Téléphone: 1–424–5453 ou 237–6934 après 18 h.
608-

À LOUER: Maison de 3 chambres à coucher à Saint-Boniface. Téléphone: 257-0806.
609-

À LOUER: Appartement , 1 chambre à coucher, complètement rénové, poêle et réfrigérateur neufs, accès à laveuse et sècheuse gratis; 1 stationnement inclus. Pas d'animaux et non fumeur. 424, Valade, près de l'Hôpital et du Collège. 450 $/mois. Téléphone: 235-0296.
610-



MAISON À VENDRE: 200, rue Kitson, style moderne (7 ans), emplacement tranquille. «Bi-level» (1216 pieds carrés). Grand salon et salle à dîner. Grande chambre à coucher avec chambre de bain adjacente, garde-robe «walk-in», etc. Premier étage déjà aménagé comme appartement possible à louer. Charpente 2" x 6", fenêtres «triple pane», chauffage par année: 537 $ (1993-1994). Beaucoup d'autres qualités. Porte ouverte tous les dimanches de 13 h à 16 h. Prix: 133 500 $. Composez le 233–4017. 589-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

Avocat-conseil
Robert. Bétournay

185, boul. Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.

202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
9e étage, 400, av. St. Mary
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-957-5464 *(sans frais)*
Fax: 957-0945
À la Caisse populaire de Saint-Malo, les vendredis de 13 h 30 à 17 h 30
Au Chalet de La Broquerie, chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)

MONK, GOODWIN
••• AVOCATS ET NOTAIRES •••
Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL L. J. CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St-Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St. Hilaire
Avocats et Notaires

30e étage	Téléphone:
360, rue Main	957-0050
Winnipeg (Man.)	Télécopieur:
R3C 4G1	957-0840

À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-9600
Télécopieur: 233-2689

***V**ous avez des événements à signaler?*

Composez le 237-4823

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Encouragez nos annonceurs!



353, boulevard Provencher
Locaux 5 & 6
Tél: 237-5558
Téléc: 237-5561

IMPRIMERIE
TYPOGRAPHIE
LIVRES DE FAMILLE
PHOTOCOPIES
(41 100 COPIES OU PLUS)

CONTACTEZ MARC JOUBERT OU ALBERT MARION

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé

SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256-2111
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

MÉTIERS

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

LE CLUB LA VÉRENDRYE



614, rue Des Meurons
Saint-Boniface 233-8997
Nouveau Bingo!
Nouveau format!
Chaque mardi soir à partir du 2 août.
Meilleure valeur en ville
15 cartes: 8 $ Gros lot: 1 000 $
(à partir de 48 numéros)
233-1883 après 16 h 00.

BRUNET Monuments
Tradition de qualité
• MONUMENTS
• PLAQUES EN GRANIT OU BRONZE
• INSCRIPTIONS

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux

Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

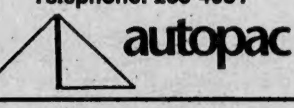


2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boul. Provencher
Téléphone: 233-4051



Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels:
- Musique enregistrée
- KARAOKE
- Location d'équipement sonore
- Éclairage

Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

LES PETITES ANNONCES

... Ça paie et c'est facile à utiliser!

Recyclez ce journal!

233–3889



Marie Avanthay
Gérante

optique St. Boniface Ltd. optical
130, boul. Provencher,
Winnipeg, Manitoba R2H 0G3
EXAMEN DE LA VUE, LUNETTES
VERRES DE CONTACT
Dr. O. Therriault Dr. J.Garand
optométristes
Heures d'ouverture pour l'été:
Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h. Fermé le samedi.

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28,50 $ ☐	32,10 $ ☐	35 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	70 $ ☐

Nom: ______________________
Adresse: ______________________